

Psychologie

Le magazine de l'Ordre des psychologues du Québec

volume 29
numéro 06
novembre 12

QUÉBEC



DOSSIER

50
ANS

**Une histoire
à suivre!**

CFSMO - FORMATIONS EN LIGNE

FORMATION	FORMATEUR
La thérapie interpersonnelle	D ^r Simon Patry Médecin psychiatre
La thérapie d'acceptation et d'engagement	D ^r Frédérick Dionne Psychologue
Les schémas de Young	D ^r Pierre Cousineau Psychologue
La communication non verbale (synergologie)	M ^{me} Diane Mercier Psychologue
Les traumatismes faits aux enfants	M ^{me} Diane Mercier Psychologue
Thérapie comportementale : TDAH et trouble de l'opposition avec provocation	D ^e Marie-Claude Guay Psychologue
Intervenir auprès des dépendants affectifs	M ^{me} Karène Larocque Psychologue
Le TDAH chez l'adulte	D ^e Annick Vincent Médecin psychiatre
La compétence affective du psychothérapeute	D ^r Gilles Delisle Psychologue
La psychothérapie orientée vers les solutions	D ^e Josée Lamarre Psychologue
L'approche narrative : pour écrire et réécrire des histoires de vie	M. André Grégoire Psychologue
Concepts fondamentaux de la thérapie familiale systémique	M. Jean-Luc Lacroix Travailleur social
La communication : théorie et impacts cliniques	M. Jean-Luc Lacroix Travailleur social
Traitement de la dépression chez l'enfant	M ^{me} Diane Mercier Psychologue
Troubles de comportement, d'opposition et de la conduite chez les jeunes	M ^{me} Diane Mercier Psychologue
Fondements généraux en TCC et pour les troubles d'anxiété et la TCC du trouble panique avec agoraphobie	D ^r Stéphane Bouchard Psychologue
TCC de l'anxiété sociale et TCC du trouble obsessionnel compulsif	D ^r Stéphane Bouchard Psychologue

FORMATION	FORMATEUR
TCC du trouble d'anxiété généralisée et TCC du trouble de stress post-traumatique	D ^r Stéphane Bouchard Psychologue
TCC des phobies spécifiques, observance et cas complexes d'anxiété	D ^r Stéphane Bouchard Psychologue
Méditation de la pleine conscience (mindfulness) et psychothérapie	M. Marc Bibeau Psychologue
TCC du perfectionnisme excessif	D ^e Isabelle Boivin Psychologue
Les structure des systèmes conjugaux et familiaux	M. Jean-Luc Lacroix Travailleur social
Les troubles de la conduite alimentaire chez les enfants et les adolescents : évaluation et intervention	D ^e Dominique Meilleur Psychologue
Les troubles anxieux chez les enfants et les adolescents	D ^e Caroline Berthiaume Psychologue
Intervention auprès des enfants et des adolescents atteints d'un trouble de personnalité, théorie, enjeux relationnels et psychothérapie	M ^{me} Diane Mercier Psychologue
Le contre-transfert dans la clinique des troubles de personnalité	D ^e Monique Bessette Psychologue
Évaluation d'un trouble mental : démarche d'évaluation et rédaction d'un rapport	M. Jean-Guy Rochefort Psychologue et psychothérapeute
L'analyse du dessin chez les jeunes, théorie et utilisation en psychothérapie	M ^{me} Diane Mercier Psychologue
Éléments d'intervention qui favorisent le changement	M. Michel Lemieux Thérapeute conjugal et familial et sexologue
Étapes du processus thérapeutique en thérapie conjugale et familiale	M. Jean-Luc Lacroix Travailleur social

FORFAITS DISPONIBLES

ACHETEZ DES FORMATIONS À MOINDRE COÛT

-  **BRONZE** | 15 heures de formation | 479 \$
-  **ARGENT** | 30 heures de formation | 899 \$
-  **OR** | 45 heures de formation | 1229 \$
-  **PLATINE** | 60 heures de formation | 1449 \$

chpj.ca/campus



cfsmo

Centre de formation en
santé mentale de l'Outaouais du

Centre de santé et de services sociaux
de Gatineau

RÉGIME D'ASSURANCE COMPLET POUR LES MEMBRES DE L'OPQ



ASSUREZ-VOUS DE PROFITER DE LA **VIE**



ORDRE DES
PSYCHOLOGUES
DU QUÉBEC

En tant que membre de l'**Ordre des psychologues du Québec**, vous avez accès à un régime d'assurance conçu expressément pour vous.

Vous pourrez profiter d'un taux de groupe privilégié très avantageux et vous y trouverez toutes les protections étendues dont vous avez besoin :

- assurance invalidité
- assurance maladies graves
- assurance frais généraux de bureau
- assurance vie
- assurances médicaments et soins de santé complémentaires
- assurance soins dentaires
- assurance voyage
- assurance frais d'optique

Alors, il n'y a pas à hésiter, communiquez avec **Dale Parizeau Morris Mackenzie** sans plus tarder en composant sans frais le

1 800 361-8715
dpmm.ca/opq

MONTREAL | GATINEAU | JONQUIERE | QUEBEC | TORONTO

Vous avez tout à y gagner!

Ce programme est le seul programme recommandé par l'Ordre, et Dale Parizeau Morris Mackenzie en est le distributeur exclusif.

Dale
Parizeau
Morris
Mackenzie



CABINET DE SERVICES FINANCIERS

p. 22

DOSSIER **50** ANS Une histoire à suivre!

- 23_ Les années 1960 – Les premiers pas
- 24_ Les années 1970 – Des débats sociaux importants
- 25_ Les années 1980 – Les psychologues se font entendre
- 26_ Les années 1990 – À la rescousse de nos concitoyens
- 28_ Les années 2000 – L'aboutissement des grands travaux
- 30_ Les années 2010 – Continuer de changer le monde
- 32_ L'épopée de la psychothérapie
Les présidents de l'Ordre, d'hier à aujourd'hui

Revoyez les capsules *Des psychologues qui changent le monde*

Pour souligner le 50^e anniversaire de l'Ordre, des capsules vidéo présentant plusieurs visages de psychologues ont été produites et diffusées dans le cadre du congrès. Une vingtaine de psychologues parlent avec passion des avancées de leur champ d'intérêt et de leur impact auprès de la population. Cette initiative permet de constater la diversité des interventions des psychologues et leur recherche constante de l'excellence. Voyez ou revoyez ces capsules sur le site Web de l'Ordre au www.ordrepsy.qc.ca/videos.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0824-1724

Envoi en poste publication,
numéro de convention 40065731



Ce magazine est imprimé sur un papier certifié Éco-Logo, blanchi sans chlore, contenant 100 % de fibres recyclées post-consommation, sans acide et fabriqué à partir de biogaz récupérés.



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de
forêts bien gérées et d'autres
sources contrôlées

Cert no. XXX-XXX-000
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

_portrait p. 18

Denise Fortin

Une psychologue à la tête du plus grand hôpital
psychiatrique du Québec



sommaire

07_ Éditorial

La profession de psychologue : une belle histoire! un bel avenir!

09_ Secrétariat général

L'entrée en vigueur du projet de loi 21 : l'implantation est en marche

11_ Pratique professionnelle

Le choix d'un superviseur

15_ Affaires juridiques

Exercez-vous la psychothérapie?

16_ Formation continue en psychothérapie

Avis aux annonceurs

35_ Saviez-vous que?

37_ Opinions

38_ Vient de paraître

40_ Activités des regroupements

42_ Petites annonces

44_ Tableau des membres

45_ Registre des psychothérapeutes

46_ La recherche le dit

Psychologie

QUÉBEC

Psychologie Québec est publié six fois par année à l'intention des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source. Les textes publiés dans cette revue sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien l'Ordre des psychologues du Québec. L'acceptation et la publication d'annonces publicitaires n'impliquent pas l'approbation des services annoncés. Pour faciliter la lecture, les textes sont rédigés au masculin et incluent le féminin.

Ordre des psychologues du Québec
1100, avenue Beaumont, bureau 510
Mont-Royal Qc H3P 3H5

www.ordrepsy.qc.ca

Rédactrice en chef :: Diane Côté

Comité de rédaction ::

Rose-Marie Charest, Nicolas Chevrier,

Rédaction :: Krystelle Larouche, Huguette Prosper

Photo des pages 5 et 19 :: Guy F. Raymond

Publicité :: David St-Cyr

Tél. :: 514 738-1881 ou 1 800 363-2644

Télécopie :: 514 738-8838

Courriel :: psyquebec@ordrepsy.qc.ca

Conception graphique et production ::

MichauDesign

Abonnements ::

Membres OPQ :: gratuit

Non-membres :: 41,97 \$ / 6 numéros (taxes incluses)

Étudiants :: 26,44 \$ / 6 numéros (taxes incluses)

Dates de tombée des annonces publicitaires :

Janvier 2013 : 23 novembre 2012

Mars 2013 : 25 janvier 2013



ORDRE DES
PSYCHOLOGUES
DU QUÉBEC

50
ANS

Des protections adaptées à vos besoins?

C'est réglé.

Des protections complètes

- Pour votre local et vos biens professionnels
- Pour les pertes de revenus que vous pourriez subir à la suite d'un sinistre
- Pour les pertes de documents importants (dossiers clients, livres de référence, etc.)
- Pour votre responsabilité civile

Des économies avantageuses

- Réduction exclusive de 10 %* sur votre assurance biens professionnels
- Réduction additionnelle si votre local est protégé par un système d'alarme

* Réduction exclusive aux membres de l'OPQ



L'assurance multirisque : une réponse parfaite à vos besoins

1 800 644-0607
lacapitale.com



La Capitale
Assurances générales



Rose-Marie Charest / Psychologue
Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec

Éditorial

La profession de psychologue : une belle histoire! un bel avenir!

Le 50^e anniversaire de l'Ordre nous a donné l'occasion de retracer son histoire. Vous en trouverez une très belle synthèse dans les pages qui suivent. Pour une institution, comme pour une personne, ce n'est jamais banal de regarder d'où l'on vient. C'est avec reconnaissance que j'ai lu certains passages qui révèlent l'énergie investie par nos prédécesseurs pour nous permettre de devenir ce que nous sommes.

Il y a 50 ans, 70 psychologues donnaient naissance à cette profession. Depuis, nous nous sommes multipliés, la profession s'est non seulement développée, elle s'est imposée. Je tiens à rendre hommage à tous les présidents, administrateurs, membres de comités et employés de l'Ordre qui, au fil des ans, ont réclamé d'être entendus, ont rédigé des mémoires, ont pris la parole, au nom des psychologues, bien sûr, mais également au nom du public québécois afin que celui-ci puisse bénéficier de ce que la psychologie avait à lui offrir. Je les salue pour le travail acharné à maintenir ce juste équilibre entre la protection du public, le respect de nos membres et le développement de la profession. Et que dire de la recherche constante de l'équilibre entre la science et la pratique, qui nous a amenés à être de plus en plus rigoureux sans négliger le savoir-être et le savoir-faire? Je les félicite aussi pour cette belle relation qui s'est graduellement installée avec le public. Là où, au début, il fallait réclamer un espace de parole, ce sont aujourd'hui des centaines de psychologues qui sont sollicités pour répondre aux demandes d'entrevue et pour diffuser leurs connaissances.

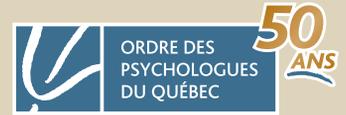
Ces connaissances se sont amplifiées, certes, mais la croissance d'une profession ne se limite pas aux avancées de la discipline sur laquelle elle repose. Ce sont surtout les liens que les psychologues ont établis entre eux, ceux qu'ils ont créés dans les différents milieux de pratique, ceux qu'ils ont développés avec les décideurs, ceux qu'ils maintiennent quotidiennement avec leurs clients, leurs patients, voire avec le grand public, ce sont ces liens qui donnent vie à la profession de psychologue.

Pour fêter cet anniversaire, le congrès nous réunit en grand nombre. En effet, près de 1300 psychologues participent aux différents ateliers de formation continue. La passion d'apprendre, le désir de transmettre, la rencontre des personnes et des idées, voilà ce qui motive une telle participation. C'est aussi ce qui permet d'aborder l'avenir avec enthousiasme : nous pouvons et nous pourrions compter sur autant de compétences et de dynamisme pour enrichir notre profession.

Célébrons ce que nous sommes devenus et ce qu'il nous est permis d'espérer devenir.

Vos commentaires sur cet éditorial sont les bienvenus à :
presidence@ordrepsy.qc.ca

Les rendez-vous de la formation



Devant la popularité de certains ateliers offerts dans le cadre du congrès 2012, l'Ordre a décidé d'organiser une journée de formation spéciale sur la psychothérapie. Chaque formation procurera aux participants 5 heures de crédits en formation continue obligatoire en psychothérapie.

Quand : Le vendredi 23 novembre 2012

Où : Hôtel Hilton Bonaventure, à Montréal

Coût : 172,46 \$, incluant le dîner et les taxes

Inscription en ligne au www.ordrepsy.qc.ca/rdvpsychotherapie

La psychothérapie conjugale adaptée aux besoins des conjoints

Les psychologues cliniciens disposent maintenant de nombreux modèles théoriques et de guides de pratique fondés sur des données probantes. Plusieurs de ces protocoles d'intervention s'appuient sur des paramètres spécifiques à des types de couples auparavant exclus de la psychothérapie conjugale ou à des problèmes cliniques rarement discutés. Toutefois, ces études précisent aussi que tout clinicien doit être outillé pour relever les défis qui l'attendent.

Le Dr John Wright est un des formateurs en psychothérapie conjugale les mieux connus au Québec. Professeur émérite de l'Université de Montréal, son modèle d'intervention repose sur une articulation rigoureuse de la recherche et de l'intervention.



Consultez les objectifs de la formation au www.ordrepsy.qc.ca/rdvpsychotherapie

La mentalisation dans l'intervention psychologique Souffrance physique ou psychique : une identité en mal de sens

Au cours de cet atelier, nous réfléchissons au rôle et à la place de la mentalisation dans l'intervention psychologique dans un contexte de souffrance psychique (dépression, angoisse, anxiété) et de souffrance physique (douleurs, symptômes et maladies physiques). La mentalisation traduit une émotion (phénomène physiologique) en images et en pensées (phénomènes psychiques). Elle permet de tisser des liens entre le corps et l'esprit, liens rompus ou jamais construits dont témoigne la souffrance.

Consultez les objectifs de la formation au www.ordrepsy.qc.ca/rdvpsychotherapie



La Dr^e Monique Brillon pratique la psychothérapie psychanalytique auprès d'adultes. Ses intérêts s'articulent autour des problématiques identitaires d'une part et des rapports entre le corps et l'esprit d'autre part.

L'établissement de l'alliance thérapeutique, ses ruptures et ses réparations nécessaires

En quoi consiste l'alliance thérapeutique? Quelles sont ses caractéristiques principales et son importance relative dans l'efficacité des grands modèles de psychothérapie? Nous ferons un survol de ces questions pour nous intéresser plus précisément aux ruptures d'alliance. Nous tenterons de définir en quoi consiste une rupture d'alliance, son impact sur le processus thérapeutique et les diverses stratégies envisageables pour la réparer.

Le Dr Marc-Simon Drouin est professeur titulaire au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directeur du Centre de services psychologiques de l'UQAM.



Consultez les objectifs de la formation au www.ordrepsy.qc.ca/rdvpsychotherapie

Secrétariat général

L'entrée en vigueur du projet de loi 21 : l'implantation est en marche



Stéphane Beaulieu / Psychologue

Secrétaire général

sbeaulieu@ordrepsy.qc.ca

Avec l'entrée en vigueur progressive de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (projet de loi 21), survenue entre juin et septembre 2012, plusieurs nouveautés ont été introduites dans la profession. Tout au long du processus d'élaboration et d'adoption de cette loi, *Psychologie Québec* a tenu les membres informés. Nous ferons ici une brève mise à jour de l'implantation de certaines dispositions découlant du projet de loi 21.

_LE PERMIS DE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Le Règlement sur le permis de psychologue est entré en vigueur le 21 juin 2012. On se rappellera que la pratique de la psychothérapie sera dorénavant réservée aux psychologues et aux médecins ainsi qu'aux seules personnes détentrices d'un permis de psychologue. Les membres de cinq ordres professionnels pourront obtenir un permis de psychologue s'ils remplissent les conditions édictées dans le règlement. Des dispositions transitoires permettront à certaines personnes qui ne sont pas admissibles à un ordre professionnel d'obtenir un permis selon d'autres critères, sur la base de droits acquis¹.

En date du 12 octobre 2012, le comité exécutif de l'Ordre avait déjà délivré 204 permis de psychologue à des membres d'ordres professionnels ainsi qu'à des personnes non admissibles à un ordre professionnel. Simultanément, la permanence de l'Ordre traitait approximativement 400 demandes de permis en prévision d'une évaluation par le comité d'évaluation des demandes de permis de psychologue. Ce comité formule des recommandations à l'intention du comité exécutif au sujet des demandes de permis.

_L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE EN PSYCHOTHÉRAPIE

Les psychologues qui exercent la psychothérapie ainsi que les détenteurs du permis de psychologue doivent désormais satisfaire à une obligation de formation continue en accumulant au moins 90 heures de formation en psychothérapie sur une période de 5 ans. La période de référence débutait le 21 juin 2012². La période de référence est fixe et seules les formations suivies pendant cette période peuvent être comptabilisées pour le cumul des heures de formation continue exigées. Les heures cumulées

avant l'entrée en vigueur de la loi ne peuvent malheureusement pas compter. Si un psychologue joint l'Ordre après le début de la période de référence, l'Ordre calculera au prorata les heures de formation continue qu'il devra cumuler jusqu'à la fin de la période de référence. Il en va de même pour le détenteur du permis de psychologue.

Avec l'obligation de formation continue en psychothérapie vient aussi l'obligation pour les formateurs ou dispensateurs de formation de faire reconnaître leur offre de formation par l'Ordre. En effet, pour qu'une activité soit admissible aux fins d'être comptabilisées pour le cumul des 90 heures de formation, celle-ci devra avoir obtenu la reconnaissance de l'Ordre. Un processus est en place et la permanence de l'Ordre était à traiter quelque 165 demandes de reconnaissance d'activités de formation continue au moment d'écrire ces lignes.

_L'ATTESTATION POUR L'ÉVALUATION DES TROUBLES NEUROPSYCHOLOGIQUES

Les dispositions du projet de loi 21 relatives à l'évaluation des troubles neuropsychologiques sont entrées en vigueur le 20 septembre dernier. Il est maintenant obligatoire de détenir une attestation délivrée par l'Ordre pour exercer l'activité réservée d'évaluation des troubles neuropsychologiques. Seuls les détenteurs de l'attestation peuvent désormais s'identifier comme neuropsychologues, cette activité étant au cœur de ce secteur de pratique.

Tel que le prévoit la réglementation, le comité exécutif autorisait le 7 septembre dernier, l'émission de quelque 562 attestations à des neuropsychologues qui œuvrent tant dans le secteur public ou le secteur privé que dans le secteur de l'enseignement et de la recherche.

_L'AUTORISATION D'EXERCER DES ACTIVITÉS RÉSERVÉES POUR LES ÉTUDIANTS ET LES CANDIDATS À LA PROFESSION

L'entrée en vigueur des dispositions de la loi 21 vient aussi changer la donne pour les étudiants et les candidats au permis par la voie des équivalences. Avant cette nouvelle réalité qu'est celle des activités réservées, un stagiaire ou un interne pouvait exercer tout type d'activité professionnelle liée à la profession du moment qu'il n'utilisait pas le titre de psychologue. Jusque-là, seul le titre était réservé. À partir du 20 septembre 2012, les doctorants en psychologie et les candidats à l'admission seront autorisés à exercer des activités réservées aux psychologues en vertu d'un règlement qui édicte certaines conditions leur permettant de les exercer. Ainsi, ces personnes seront autorisées à pratiquer les activités professionnelles requises pour compléter leur programme de formation préparatoire à l'exercice de la profession ou dans le cadre d'un emploi. Elles devront cependant les exercer sous supervision et dans le respect des normes réglementaires

applicables aux psychologues relativement à la déontologie et la tenue des dossiers et des cabinets de consultation. Les étudiants et les candidats à l'équivalence qui exerceront des activités réservées dans le cadre d'un emploi devront s'inscrire à un registre auprès de l'Ordre. Il en va de même pour leur superviseur³.

L'entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines a plusieurs répercussions. Que ce soit parce que vous exercez la psychothérapie, parce que vous exercez dans le secteur de la neuropsychologie ou parce que vous supervisez des étudiants, vous êtes peut-être directement ou indirectement touché par celles-ci. Vous pouvez consulter la chronique du directeur de la qualité et du développement de la pratique de septembre 2012⁴ pour d'autres détails relatifs à l'entrée en vigueur de la loi, notamment pour prendre connaissance de la liste de toutes les activités réservées aux psychologues et de l'obligation de formation continue. Le site Web de l'Ordre est aussi une source très utile d'information et nous

vous invitons à vous y référer régulièrement. Pour les personnes qui œuvrent dans le réseau public, un réseau de répondants est à l'œuvre depuis plusieurs mois. Chaque milieu a identifié une personne en mesure de répondre à vos questions et de vous orienter. Enfin, la permanence de l'Ordre demeure accessible par courriel ou par téléphone.

_Notes

- 1 Voir la chronique « Le permis de psychothérapeute, c'est parti! », *Psychologie Québec*, vol. 29, n° 5, septembre 2012, p. 13-14.
- 2 Voir la chronique de M^e Édith Lorquet en lien avec cette question dans le présent numéro de *Psychologie Québec*.
- 3 Voir la chronique « L'entrée en vigueur du projet de loi 21 et certains de ses effets », de M^e Édith Lorquet, dans *Psychologie Québec*, vol. 29, n° 4, juillet 2012, p. 13-14.
- 4 Voir la chronique « L'entrée en vigueur du projet de loi 21 », de M. Pierre Desjardins, dans *Psychologie Québec*, vol. 29, n° 5, septembre 2012, p. 9-11.

SUPERVISION CLINIQUE

Comme thérapeute il vous est sans doute arrivé d'éprouver un sentiment

- D'impuissance devant des impasses thérapeutiques
- De doute quant à vos habiletés cliniques
- D'échec face à un abandon de traitement ou à un suicide

Vous aimeriez avoir la possibilité de réfléchir sur votre façon

- D'établir et de maintenir le cadre thérapeutique
- De poser un diagnostic clinique et de travailler les défenses
- De conserver votre neutralité et votre empathie

Cadre

Cette supervision vous offre un espace de réflexion et d'intégration sécuritaire qui vous permettra de développer une meilleure conscience de vous en interaction avec un patient et d'adopter une position réflexive.

Modalités

La réflexion portera sur les enjeux relationnels du patient, son organisation interne et l'incidence des affects sur l'activation des dyades dans la relation patient/thérapeute, au cours d'une séance.

Superviseur

Bernard Couët est psychologue et psychothérapeute psychanalytique, en pratique clinique depuis plus de 30 ans. D'abord formé en Gestalt, il s'est ensuite tourné vers l'approche psychodynamique et s'est spécialisé dans les troubles psychosomatiques. Il a récemment complété une formation sur la psychothérapie des troubles de personnalité, focalisée sur le transfert et la relation d'objet (TRF), donnée par le groupe du docteur Otto Kernberg, M.D. du « Collège Médical de Weill de l'Université Cornell ». Il a été supervisé par les docteurs Frank E. Yeomans, M.D., Ph.D. et Lina Normandin, Ph.D.



Pour plus d'informations :

Bernard Couët, M.Ph., psychologue
Tél. 514-277-5970
Courriel: bernardcouet@hotmail.com

Pratique professionnelle

Le choix d'un superviseur



Pierre Desjardins / Psychologue

Directeur de la qualité et du développement de la pratique

pdesjardins@ordrepsy.qc.ca

Il faut rappeler d'entrée de jeu que pour donner suite aux exigences du Règlement sur le permis de psychothérapeute (ci-après *le règlement*) en matière de formation continue¹, l'Ordre a adopté une résolution sur les modalités relatives à la formation continue en psychothérapie (ci-après *la résolution*)². La résolution précise que les psychologues qui exercent la psychothérapie et les autres psychothérapeutes doivent s'engager en supervision jusqu'à concurrence d'un minimum de 5 heures sur le total de 90 heures de formation continue qu'ils doivent cumuler par période de référence de 5 ans.

Cela soulève plusieurs questions, notamment sur le choix à faire d'un superviseur. Plusieurs ont l'occasion de travailler avec des collègues compétents et reconnus et il serait certainement commode de recourir à eux pour répondre aux besoins de supervision. Mais peut-on vraiment se tourner vers un collègue de travail pour répondre à nos besoins de supervision?

_ÉCHANGES PROFESSIONNELS ET SUPERVISION

Les psychologues et autres psychothérapeutes ont l'habitude de se tourner vers des collègues, qu'ils côtoient parfois au quotidien, pour répondre à divers besoins professionnels, par exemple pour faire la lumière sur des difficultés ou problèmes de leurs clients qu'ils peinent à comprendre, pour obtenir des conseils sur les orientations à donner à la psychothérapie, sur les techniques à appliquer, sur les ajustements et adaptations à faire en cours de route et autres. Sage décision que de ne pas rester seul avec un inconfort, des inquiétudes ou des questions jusque-là sans réponse, mais on ne pourrait considérer que se tourner vers un collègue que l'on côtoie sur une base plus ou moins régulière, ou encore vers un partenaire pour obtenir un avis, corresponde à s'inscrire dans une démarche de supervision.

Il faut en effet établir la différence entre un échange professionnel sur un « cas » et la supervision. Dans le premier cas, le rapport s'établit sur une base égalitaire. On est en présence de deux collègues, ou plus, qui partagent leurs expériences professionnelles sur une question ou une problématique donnée, et ce, de façon spontanée ou planifiée, ponctuelle ou récurrente. En supervision, le rapport n'a pas ce caractère égalitaire, puisque l'un, le supervisé,

est le client et il est en position d'apprentissage. L'autre, le superviseur, offre ses services en tant que formateur. L'un expose ses lacunes, sa vulnérabilité. L'autre est fort de son expérience et de ses connaissances et il exerce, de ce fait, un certain ascendant sur le supervisé.

Ne pourrait-on tout de même profiter des connaissances et de l'expérience de nos collègues ou partenaires de travail dans un cadre de supervision? Ceci demande certainement réflexion, puisque plusieurs écueils se profilent à l'horizon d'une telle pratique.

_LES COLLÈGUES ET LA SUPERVISION

Il peut être pour le moins mal aisé de superviser, par exemple, un collègue qui partage le même bureau depuis quelques années déjà, dont on connaît subjectivement les forces et les faiblesses, à la fois sur le plan personnel et sur le plan professionnel, et avec qui l'on partage (ou pas) de mêmes enjeux. Ensuite, l'exercice d'aménagement de l'espace assurant la confidentialité peut-être acrobatique, périlleux alors que par ailleurs, dans le cadre de leur travail, les deux collègues auraient à échanger, par exemple en équipe multidisciplinaire, sur les cas qui font l'objet de la supervision. Il peut, de plus, être très difficile de faire abstraction de cette relation entre collègues d'une même équipe et des échanges entre eux en dehors de l'espace de supervision pour porter un regard objectif sur ce qui est présenté en supervision en se limitant justement à ce qui est présenté. Il peut ainsi être très délicat de statuer sur des difficultés qui trouveraient un écho notamment dans les relations entretenues par ailleurs entre les deux collègues. Il peut enfin être très inconfortable de faire des recommandations qui se répercuteraient sur leurs relations de travail, voire leurs relations personnelles.

_QUELQUES ILLUSTRATIONS

À titre d'illustrations, voici quelques situations qui paraissent pour le moins ambiguës. Prenons le cas de deux collègues qui allèguent à l'unisson que l'employeur impose une charge de cas indue. La supervision risque d'être colorée par cet enjeu, qui relève des conditions de travail, et leurs intérêts communs sur ce plan peuvent voiler le regard que le superviseur a à porter sur les compétences de son collègue. Que dire également de l'objectivité d'un superviseur qui, à la suite d'échanges tenus informellement avec son collègue-supervisé, au travail ou ailleurs, considère que ce dernier établit des rapports conflictuels avec les femmes, ce qui expliquerait pour lui ses difficultés avec la cliente pour laquelle il consulte en supervision?

D'autres circonstances au sein des organisations de travail rendent l'établissement d'un rapport de supervision entre collègues particulièrement hasardeux. Considérons l'impact d'une relation supérieur-subordonné (l'un étant par exemple coordonnateur, chef d'équipe ou gestionnaire) sur la relation superviseur-supervisé. Il est difficile de croire qu'en pareille situation le supervisé se sentirait libre de tout dire, d'exposer ses vulnérabilités, notamment parce que le superviseur exerce par ailleurs sur celui-ci d'autres pouvoirs (celui de l'évaluer comme employé, par exemple).

Ouvrons ici une parenthèse sur le fait qu'il peut y avoir confusion dans les rôles et mandats du fait qu'on utilise parfois les mêmes termes, *supervision* et *superviseur*, pour référer à des réalités différentes. Le rôle d'un superviseur hiérarchique n'est pas le même que celui d'un superviseur clinique ou professionnel. Bien que tous les deux ultimement se préoccupent des services offerts à la clientèle bénéficiaire, l'un est résolument tourné vers la réalisation des objectifs de l'organisation, alors que l'autre s'intéresse aux objectifs de son client-supervisé. Le superviseur hiérarchique voit certainement à la qualité professionnelle des actes posés auprès des clients, mais il demeure que les critères sur lesquels reposent son évaluation et sa grille d'analyse diffèrent, d'autant qu'il est fréquent que celui-ci ne soit pas issu de la même profession que ceux qu'il encadre. En somme, son rôle est surtout de

s'assurer que l'intégration et le fonctionnement de son collègue-subordonné se situent bien à l'intérieur des règles et de la mission organisationnelles établies. Ces objectifs ne sont pas toujours discordants, mais l'établissement des priorités demeure une prérogative de l'employeur. C'est ce qu'est le droit de gérance.

_CONCLUSION

Superviser consiste à intervenir à titre de psychologue (ou de psychothérapeute) auprès d'un client, le supervisé et, de ce fait, l'exercice de cette activité, comme celui de toutes les autres activités professionnelles, est encadré par les mêmes règles dont découlent de mêmes obligations. Le psychologue ou le psychothérapeute doit offrir les mêmes garanties professionnelles en matière de confidentialité et de consentement, s'assurer qu'il est libre de conflits d'intérêts ou de rôles et voir à la qualité professionnelle des activités qu'il exerce. Les rapports préalablement établis ou actuels avec les collègues peuvent compromettre cette relation superviseur-supervisé qu'on voudrait établir. Les liens tissés avec un collègue, qui peuvent être même de l'ordre de l'amitié, ont un impact certain sur toutes les relations professionnelles qu'on pourrait envisager d'établir en parallèle avec ce même collègue. Il est bon d'avoir en tête ces importantes considérations lorsque vient le moment de chercher un superviseur.

_TOURNÉE QUÉBÉCOISE DE FORMATION

La tenue de dossiers

Désireux de soutenir les psychologues dans leur obligation de tenir un dossier, l'Ordre organise une tournée de formation continue dans plusieurs villes du Québec sur la tenue de dossiers. Cette formation s'adresse aux psychologues de tous les secteurs et les différentes pratiques y sont illustrées.

OBJECTIFS

- 1) S'approprier le guide explicatif concernant la tenue de dossiers;
- 2) mettre à jour les connaissances sur le plan déontologique et réglementaire concernant les exigences en matière de tenue de dossiers;
- 3) saisir concrètement l'impact de ces exigences sur la pratique courante;
- 4) développer le jugement professionnel quant au contenu, au fond et à la forme des rapports psychologiques et autres notes à consigner aux dossiers.

FORMATRICE



Cette journée sera animée par M^{me} Élyse Michon, psychologue, qui enseigne également le cours de déontologie de l'Ordre. Elle est bien au fait de l'évolution de la déontologie et de la réglementation associée à la tenue de dossiers.

PROCHAINE FORMATION : 30 novembre,
de 9 h à 16 h 30,
à Montréal

FRAIS : 172,46 \$, taxes incluses

POUR S'INSCRIRE : www.ordrepsy.qc.ca/tenuededossiers

_LES COMPÉTENCES D'UN SUPERVISEUR

Il peut être utile de rappeler que la supervision clinique est une activité professionnelle complexe. Tous les psychologues n'ont pas suivi une formation en supervision clinique ou didactique, puisque ce n'est que depuis quelques années qu'une telle formation est intégrée dans le cadre de certains programmes de niveau doctoral en psychologie. Or, cela pose la question de la responsabilité du psychologue ou du psychothérapeute superviseur de développer, de parfaire et de tenir à jour ses connaissances et habiletés dans le domaine de la supervision.

Il existe plusieurs moyens pour ce faire. On peut consulter la littérature scientifique sur le sujet, littérature qui est accessible via diverses bases de données, dont celle que l'Ordre offre à nouveau cette année et à laquelle on vous encourage à vous abonner. On peut également faire superviser son travail de supervision. Par ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, l'Ordre est à envisager la mise sur pied d'une activité de formation continue en s'inspirant de celle qui est offerte aux doctorants à l'université. Cette activité de formation continue serait ensuite offerte en tournée. Surveillez à cet effet les annonces que nous vous ferons par le biais du magazine *Psychologie Québec* ou de l'*OPQ Dernière heure* que vous recevez par courriel.

À titre indicatif, voici quelques mots-clés pour orienter la recherche sur les bases de données de la littérature scientifique portant sur la supervision : *clinical supervision, clinical supervision in mental health, clinical supervisors, competency based supervision, evidence-based supervision, psychotherapist-supervision of supervisors, psychotherapy supervision, psychotherapy supervisor, supervision practices.*

_QUELLES SONT LES EXIGENCES POUR SUPERVISER L'EXERCICE DE LA PSYCHOTHÉRAPIE?

À l'exception de la formation initiale menant au permis de psychothérapeute, qui demande une formation en supervision, à l'heure actuelle, l'Ordre n'exige aucune formation particulière pour superviser des collègues et autres psychothérapeutes. Cependant, puisque la supervision est considérée comme une activité professionnelle, il importe que le superviseur accepte les mandats se situant dans son champ de compétence et qu'il maintienne à jour ses connaissances dans ce champ et en supervision.

_Notes

- 1 Voir la section III (cadre des obligations de formation continue) du règlement, qui est accessible sur le site Web de l'Ordre : www.ordrepsy.qc.ca/sn_uploads/fck/pdf/obtenir_un_permis/permis_psychotherapeute/2012_06_06_GOO_Permis_Psychotherapeute.pdf
- 2 Cette résolution est accessible sur le site Web de l'Ordre : www.ordrepsy.qc.ca/sn_uploads/fck/pdf/formation_continue/psychotherapeutes/2012_03_30_Modalites_formation_continue_psychotherapie.pdf

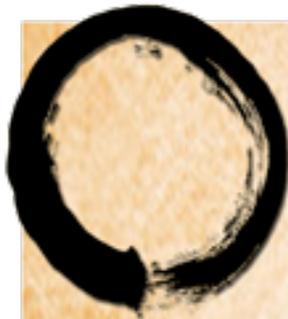


_NATACHA PAQUETTE, RÉCIPIENDAIRE D'UNE BOURSE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Le 30 mai 2012, dans le cadre du XXVII^e Congrès annuel de la recherche des étudiants gradués et post-gradués du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine, Natacha Paquette, étudiante au doctorat sous la direction de la D^{re} Maryse Lassonde, a obtenu le Prix de l'Ordre des psychologues du Québec décerné à la meilleure présentation par affiche toutes catégories. Ce prix est accompagné d'une somme de 500 \$.

Intitulée « Traitement langagier et attentionnel atypique chez le bébé né prématurément », l'étude de M^{me} Paquette vise à vérifier l'hypothèse attestant que les enfants nés prématurément, comparativement aux enfants nés à terme, montrent une réponse électrophysiologique atypique (PEAs et MMN) dès la première année de vie lors d'une tâche de discrimination auditive mesurant l'attention verbale et non verbale.

Félicitations à M^{me} Paquette!



La troisième vague des thérapies comportementales et cognitives ACT - Thérapie d'acceptation et d'engagement FAP - Thérapie basée sur l'analyse fonctionnelle Pour des thérapies riches de sens

Nos ateliers sont reconnus par l'OPQ pour la formation continue des psychothérapeutes.

Disponible en librairie : **La thérapie d'acceptation et d'engagement, Guide clinique.** Avec plus de 75 exercices, illustré de nombreuses vignettes cliniques et s'appuyant sur des recherches récentes, cet ouvrage constitue un outil de référence pour les cliniciens désirant intégrer les thérapies de troisième vague à leur pratique.

Nos formations

ACT - La thérapie d'acceptation et d'engagement : offre des outils flexibles pour promouvoir la pleine conscience, la distanciation d'avec les pensées, l'acceptation des émotions douloureuses et l'action en harmonie avec ses valeurs personnelles. Appuyée sur des données probantes, l'ACT est une thérapie comportementale, existentielle et humaniste. Elle peut aider les personnes les plus coincées à retrouver le chemin d'une vie riche de sens.

FAP - La thérapie basée sur l'analyse fonctionnelle : utilise la pleine conscience et le renforcement positif dans le moment présent. Fondée sur l'analyse clinique du comportement, elle aide à potentialiser la relation thérapeutique pour faciliter des changements profonds et durables. La FAP peut aisément s'intégrer à d'autres approches, en particulier l'ACT.

Structurés autour du modèle intuitif de la *matrice*, nos ateliers vous permettent de mettre en pratique l'ACT et la FAP rapidement et avec flexibilité.

Ateliers d'initiation : Bases théoriques et scientifiques. Utiliser la matrice et entraîner ses habiletés cliniques : exercices cliniques et expérientiels, jeux de rôles, séquences vidéo.

Ateliers de perfectionnement : Cas difficiles et approfondissement théorique. Pratique des habiletés cliniques : exercices cliniques et expérientiels, études de cas, jeux de rôles.

Ateliers ACT/FAP en ligne* : Huit rencontres hebdomadaires de deux heures en petit groupe de neuf participants offrent un apprentissage idéalement distribué et intégré à votre pratique.

Prix : 375 \$ + taxes (étudiants 150 \$ + taxes)
Formation continue OPQ 400 \$ + taxes
Ateliers en ligne 500 \$ + taxes



Nos formateurs



Benjamin Schoendorff M.Ps.

Psychologue, formateur ACT international et formateur FAP certifié. Auteur de *Faire face à la souffrance, choisir la vie plutôt que la lutte avec l'ACT* (Retz, 2009) et co-auteur de *La thérapie d'acceptation et d'engagement, Guide clinique*.



Marie-France Bolduc M.Ps.

Psychologue, travaille en CLSC auprès de populations difficiles, co-auteure de *La thérapie d'acceptation et d'engagement, Guide clinique*.

Prochaines formations

Montréal

Initiation FAP : 15 et 16 novembre 2012
Perfectionnement ACT : 17 et 18 janvier 2013
Perfectionnement FAP : 21 et 22 février 2013
ACT in English : november 1st & 2nd 2012
FAP in English : march 14th & 15th 2013

Québec

Perfectionnement ACT : 28 février & 1^{er} mars 2013
Perfectionnement FAP : 2 & 3 mai 2013

Ateliers hebdomadaires en ligne*

En français : du 7 janvier au 4 mars 2013
In English : from January 7th to March 4th 2013

(*reconnaissance OPQ en cours)

Renseignements et inscriptions : <http://guidecliniqueact.com>

Affaires juridiques

Exercez-vous la psychothérapie?



M^e Édith Lorquet

Conseillère juridique et secrétaire
du conseil de discipline

elorquet@ordrepsy.qc.ca

Le 21 juin dernier entraînent en vigueur les dispositions réglementaires relatives à la psychothérapie. Dorénavant, nul ne peut exercer la psychothérapie ou porter le titre de psychothérapeute s'il n'est détenteur d'un permis de psychothérapeute ou encore psychologue ou médecin compétent en la matière. Puisqu'il n'est pas nécessaire pour les psychologues de demander un permis de psychothérapeute pour exercer la psychothérapie et pour porter le titre de psychothérapeute, l'Ordre leur demande d'indiquer, chaque année au moment du renouvellement de leur inscription au tableau des membres, s'ils exercent la psychothérapie.

Si vous exercez la psychothérapie, l'avez-vous indiqué dans votre dernière déclaration annuelle (2012-2013)? Peut-être ne saviez-vous pas alors qu'il est obligatoire de donner cette information pour exercer la psychothérapie et, si vous le souhaitez, porter le titre de psychothérapeute. Avez-vous cessé de l'exercer depuis? Il est important de vous assurer que ce que vous avez indiqué dans votre dernière déclaration reflète bien votre statut professionnel actuel quant à l'exercice de la psychothérapie. Cette information permet la constitution d'une liste officielle répertoriant tous les psychologues qui exercent la psychothérapie afin de bien informer le public. Cette liste servira également à faire le suivi en ce qui a trait à l'obligation de formation continue. Rappelons que cette obligation consiste à suivre 90 heures de formation continue sur une période de 5 ans, période dite de référence. La première période de référence a débuté le 21 juin 2012 et se terminera le 21 juin 2017.

Si vous souhaitez apporter des modifications à votre dossier, vous pourrez le faire vous-même ou en communiquant avec nous, et ce, d'ici le 1^{er} décembre 2012. Après cette date, et pour les années à venir, cette information devra nous être transmise à l'occasion du renouvellement de votre inscription au tableau des membres de l'Ordre. Pour faire un changement à un autre moment, il vous faudra communiquer par écrit à l'adresse statutpsychotherapie@ordrepsy.qc.ca afin de modifier votre statut.

Il est important de noter qu'une modification de cette nature ne doit se faire qu'en cas de changement de votre statut professionnel, par exemple, si vous devenez gestionnaire et ne pratiquez plus la psychothérapie. Il faut rappeler que si vous supervisez l'exercice de la psychothérapie, vous devez être vous-même autorisé à l'exercer, ce qui implique que vous l'avez indiqué et que votre nom apparaît sur la liste officielle à cet effet. D'autre part, le fait que vous ayez peu ou très peu de clients en psychothérapie ne change rien à vos obligations, notamment en matière de formation continue.

Par ailleurs, le règlement prévoit que vous pourriez être dans l'impossibilité de répondre aux exigences de formation continue. Il s'agit, dans ces cas, d'une impossibilité justifiée, par exemple par une maladie invalidante, un accident ou un cas de force majeure, en raison de laquelle vous devrez demander au secrétariat général de l'Ordre une dispense de suivre, en tout ou en partie, la formation continue pour les heures qui vous sont impartiées. Après l'analyse de la situation, l'Ordre déterminera la dispense qu'il vous accordera de même que les conditions à remplir pour maintenir votre droit d'exercer la psychothérapie.

Tous les psychologues ont l'obligation déontologique de maintenir à jour leurs compétences, peu importe leur secteur de pratique. Avec la loi 21, tous ceux qui exercent la psychothérapie ont l'obligation légale de suivre un minimum de 90 heures de formation continue en psychothérapie par période de 5 ans. Pour en savoir plus sur les activités que vous pourrez comptabiliser, nous vous invitons à consulter la section portant sur la formation continue dans le site web de l'Ordre (www.ordrepsy.qc.ca).

Le Rorschach : Formation de base sur le Système Intégré (Exner)



Julie Dauphin, Ph.D.
Psychologue

Objectifs : Se familiariser avec l'administration, la cotation et l'interprétation selon le SI.
Clientèle : Les psychologues de toutes approches pratiquant en clinique adulte ou infantile.
Niveau : Débutant et intermédiaire. Aucune connaissance préalable du Rorschach requise.
Reconnaissance par l'OPQ pour la formation continue : 28 heures (no. RA-00035-12).

Formatrice : Julie Dauphin est psychologue à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et chargée de cours à l'Université de Montréal. Elle a été formée au SI par le Rorschach Training Program, Inc. aux États-Unis et effectue des évaluations psychométriques depuis plusieurs années.

Dates : 26-27 janvier & 3-4 février 2013

Lieu : Montréal

Coût : 725\$ (tx. incl.) (manuel en sus)

Informations & Inscription : www.juliedauphin.ca

Contact : julie.dauphin@umontreal.ca

Formation continue en psychothérapie

Avis aux annonceurs

Dès l'édition de janvier de *Psychologie Québec*, avant qu'une activité de formation continue en psychothérapie puisse faire l'objet d'une publicité dans ce magazine, elle devra obligatoirement être reconnue par le programme de formation continue en psychothérapie de l'Ordre.

Cette politique s'appliquera également à tous les services promotionnels offerts par l'Ordre des psychologues lorsqu'il est question de formation continue en psychothérapie. Rappelons que depuis juin 2012, tous les professionnels autorisés à pratiquer la psychothérapie doivent cumuler au moins 90 heures de formation continue en psychothérapie par période de 5 ans. Il est de la responsabilité du dispensateur de la formation de demander la reconnaissance adéquate auprès de l'Ordre; cela permet aux participants de comptabiliser facilement les heures suivies. De plus, chaque activité reconnue apparaît au Catalogue de formation continue (www.ordrepsy.qc.ca/catalogue), facilitant ainsi la recherche en formation des psychologues.

Nous invitons nos annonceurs à prendre connaissance des modalités de reconnaissance des activités de formation continue en psychothérapie (www.ordrepsy.qc.ca/criteresfcpsychotherapie). Puisque nous sommes en période d'achalandage, nous vous demandons de prévoir **au moins un mois** pour le processus de reconnaissance à la suite du dépôt de votre dossier dûment complété. Prévoyez votre calendrier : l'activité à annoncer doit déjà être reconnue lors de la date de tombée.

Ces nouvelles mesures visent à assurer une cohérence et une qualité dans l'offre de services en matière de formation continue en psychothérapie.

Des psychologues mieux outillés pour intervenir dans les médias

Une vingtaine de psychologues ont participé le 17 août dernier à la formation « Intervenir dans les médias, ça s'apprend! », offerte par le professeur en journalisme M. Gilles Morin. À la fois théorique et pratique, cette formation, acquittée en partie par l'Ordre, a permis aux psychologues d'apprendre quels sont les paramètres de travail des salles de presse, les rudiments des bonnes relations avec les journalistes, l'art de préparer une entrevue et les moyens de communiquer efficacement un message. Tous se sont prêtés au jeu de mettre en application les notions exposées pendant la journée en simulant une entrevue menée par M. Morin. En outillant ainsi les psychologues, l'Ordre reconnaît les retombées importantes des interventions médiatiques des psychologues pour le public québécois.



La psychologue Manon Houle est interviewée par le formateur Gilles Morin sur le thème de la douleur chronique.

GRÂCE À L'APQ

Nouveaux tarifs CSST et IVAC de 86,60 \$

En vigueur depuis le 21 juillet 2011 !

L'Ordre protège le public

L'ASSOCIATION PROTÈGE CELLES ET CEUX QUI EN PRENNENT SOIN



Profitez de services professionnels variés :

promotion de **VOS INTÉRÊTS**
(Rehaussement salarial, CSST, SAAQ, PAE, rôle distinctif et autres);

CONSEILS et **ASSISTANCE**
(incluant avis légaux);

ASSURANCE « frais disciplinaires »;

SOUTIEN durant les procédures disciplinaires; (incluant informations via notre site Internet);

inscription gratuite au
SERVICE DE RÉFÉRENCE;

site **INTERNET**;

SOUTIEN aux psychologues en début de pratique;

BULLETIN couvrant différents sujets de la vie professionnelle des psychologues;

FORMATIONS à tarif préférentiel pour les membres;

SERVICES aux associations et regroupements (assurances, support logistique, appui politique, ...).

SOUTIEN ET EXPERTISE concernant la problématique du suicide

Contribution spéciale demandée

Vous êtes invités à soutenir la démarche juridique de deux psychologues qui contestent la décision du Conseil du trésor quant aux résultats de l'exercice de l'équité salariale concernant notre profession.

Cette démarche devrait permettre une hausse qui s'applique à tous, autant en scolaire qu'en santé et peu importe le nombre de jours travaillés.

À date, 29 % des 3 500 psychologues du réseau public ont contribué pour un total de 35 165 \$ sur les 65 000 \$ requis pour la démarche. Un effort important reste à faire.

Nous vous demandons de faire preuve de solidarité dans votre propre intérêt et pour assurer l'accessibilité des services psychologiques dans le secteur public.

[Pour contribuer, visitez le www.apqc.ca](http://www.apqc.ca)



Actions et réalisations de l'APQ :

- Obtention d'une hausse de tarifs de 86,60 \$ pour la CSST et IVAC.
- Poursuite des travaux auprès de la SAAQ pour obtenir la même hausse.
- Représentations soutenues auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux et du Comité de planification de la main d'œuvre psychologues. Prime salariale de 12% et 15%.
- Représentations auprès du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport et auprès de la Fédération des Commissions scolaires en vue d'une hausse salariale pour les psychologues scolaires.

Assurance frais disciplinaires

Dormez sur vos deux oreilles!

- Notre récent sondage révèle de nombreuses plaintes malveillantes.
- Nous travaillons dans un contexte clinique complexe et avec des clientèles présentant des fragilités de la personnalité

www.apqc.ca



15% de rabais
pour les membres
de l'APQ

ASSOCIATION DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Écrivez à l'adresse courriel : apq@spg.qc.ca

Communiquez avec notre secrétariat au

514.353.7555 ou 1.877.353.7555

7400, boul. Les Galeries d'Anjou

Bureau 410 Anjou (Québec) H1M 3M2

Portrait

Denise Fortin : une psychologue à la tête du plus grand hôpital psychiatrique du Québec

Le 4 septembre dernier, journée historique : une femme a été élue au poste de premier ministre du Québec. Or, quelques semaines plus tôt, une autre petite révolution survenait dans le monde hospitalier. Pour une première fois depuis la laïcisation de l'établissement, la direction générale de l'hôpital Louis-H. Lafontaine a été confiée à une femme. Elle s'appelle Denise Fortin, et quelques minutes en sa compagnie suffisent pour comprendre comment cette psychologue hyperénergique a su gagner la confiance du jury.

Par Éveline Marcil-Denault, psychologue et journaliste pigiste

_UNE VISION CLAIRE

Denise Fortin nous reçoit dans son bureau, situé au bout d'une des nombreuses ailes de ce bâtiment labyrinthique connu jadis sous le nom de Saint-Jean-de-Dieu. Dotée d'un franc parler rafraîchissant, la nouvelle directrice générale ne s'enferme pas dans les mots. « Je veux avoir les meilleurs services possibles pour les gens, déclare-t-elle. Si j'ai postulé pour cette fonction, c'est que je crois en l'Institut universitaire en santé mentale. Je pense vraiment qu'il faut allier les forces de l'enseignement, de la recherche et des soins. »

Selon elle, une meilleure accessibilité aux soins passera notamment par le fait d'accorder plus que 6 % du budget de la santé à la santé mentale et de mieux subventionner les travaux de recherche dans ce domaine. Si la santé mentale est encore le parent pauvre du système de santé, Denise Fortin nous rappelle néanmoins que certaines avancées ont été faites. Et que nous partions de très loin. Grande lectrice, elle évoque *L'histoire de la folie*, de Michel Foucault, et nous ramène à une réalité pas si lointaine; cette image des fous massés sur des navires qui, poussés de ville en ville, finissaient par mourir sur le radeau...

_CITOYENS À PART ENTIÈRE

Dans l'avenir, l'hôpital Louis-H. ne se remplira pas de patients. D'ailleurs, une section de la bâtisse est désormais fermée et louée pour des tournages de cinéma. « C'est parfois nécessaire que des patients aient un lit ici. Mais est-ce toujours requis? Ne serait-il pas préférable qu'ils gardent leur lit? » demande Denise Fortin. Le projet « Chez soi¹ », qui offre du soutien et du logement pour des gens marginalisés, s'inscrit tout à fait dans la vision que défend la directrice.

Il y a actuellement plusieurs personnes âgées à Louis-H. Denise Fortin croit que ces personnes devraient pouvoir vieillir et mourir dans un milieu d'hébergement autre qu'une chambre commune dans un hôpital. Depuis deux ans, l'équipe de Louis-H. travaille sur une approche clinique dont l'objectif est de favoriser, de rétablir et de maintenir la pleine citoyenneté des gens qui côtoient la psychiatrie. On prône l'exercice d'une psychiatrie sans rupture qui favorise le maintien des personnes dans leurs familles, dans leur réseau social, dans leur vie économique et dans leur communauté.

_LA MALADIE MENTALE AU FIL DE L'HISTOIRE

Denise Fortin considère que c'est parce qu'on a tellement voulu mettre la folie loin de nous que la maladie mentale est encore stigmatisée. D'autres conceptions existent dans le monde, rappelle-t-elle : « En Afrique, les personnes étaient vues comme des sorciers, des sortes de dieux. Mais au Québec, sous l'influence judéo-chrétienne, la folie a plutôt été associée au diable et à toutes sortes de forces occultes. Conséquemment, l'idée était d'extraire ces personnes de la société, d'où la création des asiles en périphérie des grandes villes. »

À Montréal, les Sœurs de la Providence ont accueilli leurs premiers patients en 1869. « Elles ont fait un travail extraordinaire », soutient Denise Fortin. C'est en 1900 que le grand asile a été construit pour héberger 3000 personnes. Une communauté en autarcie s'est créée. Au fil du temps, avec les 100 \$ annuels par patient que leur donnait le gouvernement, les religieuses ont offert un toit à des milliers de gens marginalisés : des pauvres, des personnes souffrant de déficience intellectuelle ou même des femmes qui n'accomplissaient pas leur devoir conjugal.

L'histoire de l'hôpital Louis-H. illustre le chemin parcouru en ce qui concerne l'évolution de la société et de la condition des femmes, indique Denise Fortin. « Il y avait ici de l'eau chaude, des planchers de bois franc, des fougères et des rideaux de dentelle; des femmes du "Faubourg à m'lasse" arrivaient ici... et ne voulaient plus s'en aller. On dit que certaines allaient jusqu'à jeter leur alliance au bout du balcon! » raconte la directrice.

_DE L'ALIÉNISTE AU PSYCHIATRE

Soigne-t-on correctement la maladie mentale au Québec? « Je ne crois pas. On a encore du chemin à faire pour remettre la maladie mentale dans la maladie en général », soutient Denise Fortin. Selon elle, il faut arrêter de fractionner l'être en morceaux et considérer les gens dans leur globalité. La psychologue voit la maladie mentale comme le résultat d'un mécanisme adaptatif qui flanche. Pendant longtemps, la médecine ne disposait d'aucun moyen pour calmer le délire.

Denise Fortin rappelle que ce n'est qu'en 1960 qu'on a commencé à traiter les gens. C'était l'époque des antipsychotiques. Les malades tourmentés se sont apaisés et les grands asiles sur lesquels les

religieuses avaient régné pendant plus de 100 ans n'ont, dès lors, plus été nécessaires. Les aliénistes, eux, furent remplacés par des psychiatres.

_UNE ÉTOFFE QUI S'ÉTOILE

Denise Fortin a son idée sur la manière dont le tissu social a commencé à s'effriter au Québec. Dans la foulée de la Révolution tranquille, au moment où les femmes en ont eu assez de la pauvreté et assez du curé qui exigeait qu'elles aient beaucoup d'enfants, elles ont migré vers la ville à la recherche d'une vie meilleure et d'un homme à l'usine qui ne s'éloignerait pas trop de la maison. Mais ce n'était pas plus simple. Loin des grandes maisons de campagne où on a toujours une place pour accueillir quelqu'un, les gens se retrouvaient dans de minuscules logements. Il leur a fallu faire des choix : « Ils ont laissé derrière eux leurs vieux. Et leurs fous. »

L'évolution d'une société circulaire à une société nucléaire a un prix, croit Denise Fortin. Selon elle, la société a désormais la responsabilité de reprendre en charge ces gens qui ont été marginalisés. Elle s'inquiète du nombre de personnes âgées en attente de places en établissements de soin et elle constate que les centres jeunesse et les établissements psychiatriques débordent : « Il est impossible qu'on ait autant de marginaux dans notre société; c'est parce que notre tissu social est défait », avance-t-elle.

_FASCINATION

À l'aube de l'adolescence, Denise Fortin savait déjà qu'elle voulait aider les autres. Son grand-père, un pneumologue passionné de psychanalyse, a fait partie de ceux qui l'ont initiée au monde de la psychologie. « Il a appris l'allemand dans son sous-sol pour être capable de lire Freud dans le texte », dit-elle à propos de cet homme qui a marqué sa vie.

Grâce à un oncle psychologue à Louis-H. et à sa mère infirmière à Rivière-des-Prairies, Denise Fortin a fréquenté les établissements psychiatriques dès l'âge de 15 ans : « Je suis entrée en contact avec une condition humaine que je n'avais pas envisagée. J'ai découvert l'univers infini de la folie. Et j'ai été fascinée. » La psychologue se souvient entre autres de l'atmosphère des grandes salles où des femmes se promenaient avec leurs poupees dans un bras et leur sacoche dans l'autre.

_TRAVAILLEUSE DE CHAMP

Ayant trouvé sa voie, Denise Fortin a entrepris un processus scolaire rectiligne : études collégiales en psychologie, bac et maîtrise en psychologie. Après diverses expériences – enseignement, travail dans des camps pour enfants défavorisés –, elle a trouvé un mandat à la hauteur de ses aspirations et est devenue responsable du projet de développement d'une maison de jeunes à l'est de Laval.



Denise Fortin, psychologue

Dans ce milieu rural, ce n'était pas le travail de rue qui l'attendait : « Les jeunes veillaient dans le champ. Ils grattaient la guitare au creux des vallons et cherchaient un espace où exister. J'ai voulu trouver le moyen de les loger, de les nourrir, pour qu'ils ne soient plus en survie et qu'ils aient un endroit où s'épanouir. » La jeune psychologue a obtenu une subvention et transformé une résidence patrimoniale de Saint-Vincent-de-Paul en vraie maison de jeunes. Ce fut son premier gros projet. « Je n'ai jamais fait le choix de la gestion, parce que j'ai toujours fait de la gestion », analyse-t-elle avec le recul.

_LA CLINIQUE

Dès l'obtention de sa maîtrise, Denise Fortin a amorcé une pratique clinique parallèlement à ses autres emplois. Mais elle s'est rapidement vue confrontée à des patients vivant avec des troubles de la personnalité limite, des personnes suicidaires qui faisaient des *acting out* : « Je n'avais pas de formation clinique pointue. J'ai réalisé que je n'étais pas équipée. » Elle a donc amorcé des études de troisième cycle au Centre de psychologie Gouin et, jusqu'en 1996, elle a fait ses armes en psychothérapie psychanalytique. Elle considère que ces apprentissages lui ont donné les clés pour comprendre la structure psychique des patients.

Encore aujourd'hui, Denise Fortin exerce un soir par semaine en cabinet privé auprès de clients psychotiques ou névrotiques, surtout des femmes éprouvées par la vie. Elle n'a jamais perdu la flamme : « Ça me fascine de voir qu'on est capables d'accompagner et de faciliter le rétablissement de personnes en écoutant, en étant attentifs à leurs méandres internes. Je me dis que c'est une chance inouïe, ce travail-là. »

_CONSTRUIRE ET GÉRER

En 1983, elle a été nommée chef de service enfance-jeunesse-famille et responsable du point de service Saint-François du CLSC Mille-Îles. « J'étais la plus jeune du personnel », dit-elle. De nouveau, elle a senti le besoin d'aller se chercher des outils et a donc complété un diplôme d'études supérieures en administration sociale à l'Université de Montréal. En 1986, on lui a confié la direction générale de l'Association Iris, qui est composée

d'un centre de crise, de foyers de groupes et d'appartements satellites supervisés : « C'est là que j'ai vécu la grande aventure de la santé mentale. »

En 14 ans, elle et son équipe ont innové à divers égards, développant notamment la pratique d'intervention de crise avec une orientation psychodynamique adaptée aux patients psychotiques. De nouveau, Denise Fortin a mené un projet d'achat et de rénovation de propriétés : « Je voulais que les gens puissent être dans des lieux éclairés, accueillants. Je me suis toujours demandé si je serais satisfaite des lieux et des services, si je voudrais y vivre. »

_REVENIR À LOUIS-H.

C'est en 2000 que la gestionnaire a fait son entrée dans le monde hospitalier à titre de coordonnatrice clinique à la direction des services professionnels et hospitaliers de l'hôpital Fleury. Le contact avec les professionnels de la santé physique s'est fait naturellement : « J'étais vraiment dans mon élément. » Survient alors la fusion des établissements et, en 2005, elle est devenue directrice des programmes d'adaptation sociale, des services généraux et multidisciplinaires, de même que responsable des CLSC au CSSS d'Ahuntsic et de Montréal-Nord.

Avec l'aide de 10 conseillères, elle a défini les orientations cliniques pour les centres de soins de longue durée, l'hôpital et les CLSC : « J'essayais de faire tomber les barrières qui empêchaient les gens d'avoir des services. » Avec son équipe, elle estime avoir innové dans le domaine des guichets d'accès, en déficience intellectuelle notamment. Elle relate par ailleurs qu'ils furent les premiers à monter une équipe santé mentale jeunesse et se dit fière d'avoir pu introduire davantage de psychologues dans les CLSC. « En évaluation, le psychologue a un rôle fondamental », soutient celle qui prône une approche axée sur la performance. « Avec autant de gens souffrants, je me disais qu'on ne pouvait pas ne pas être performants. Que c'était odieux. »

En 2009, Denise Fortin fait son arrivée à Louis-H. à titre de directrice générale adjointe et codirectrice des services cliniques. « J'y suis revenue, corrige-t-elle. Il fallait que je me prépare. Que j'aie vécu. Que je sois formée. Que j'aie fait un certain millage existentiel pour pouvoir avoir la sagesse requise pour le poste. » Si elle a gravi les échelons, cela n'a jamais modifié sa conception de base : voir la gestion comme un moyen et non comme une fin.

_LA FOLIE CRÉATRICE

La reproduction d'une œuvre de Van Gogh orne le mur de son bureau. Ce n'est pas un hasard. « J'ai toujours été très intéressée par la création, la créativité, les arts et la culture », dit-elle. Son mémoire de maîtrise portait sur l'émergence du potentiel créateur chez les enfants. « Développer le potentiel créateur des gens souffrant de troubles de santé mentale, c'est aussi leur permettre d'être ce qu'ils sont », souligne-t-elle.

L'hôpital Louis-H. accorde une grande place aux arts et à la culture. Cette forme d'expression est naturelle pour bien des patients. Ces derniers sont beaucoup moins contenus et emprisonnés dans les rôles sociaux que les gens dits normaux, croit la psychologue.

_PLONGER CORPS ET ÂME

Denise Fortin incarne profondément sa vision. Il y a plusieurs années, elle a choisi l'adoption et pris sous son aile un garçon dont les deux parents biologiques étaient schizophrènes : « Je me lançais en pleine conscience dans ce voyage. Je me suis dit qu'en limitant les stressseurs externes sur l'enfant, je pourrais préserver sa structure psychique. Ça a été la *guess* de ma vie. »

Aujourd'hui, comme son fils a un enfant, Denise Fortin est grand-mère de la petite Océane, dont elle et son mari assument la garde partagée à temps partiel, puisque leur fils vit lui aussi sous leur grand toit... de même que la mère de Denise Fortin. Et aussi son père, atteint de la maladie d'Alzheimer. « La performance n'est pas possible sans le soutien, dit-elle. Il faut être en équipe. Sans mon mari et ma mère, je ne serais pas là où je suis aujourd'hui. »

Comme si son horaire n'était pas déjà suffisamment rempli, Denise Fortin nous apprend qu'elle emploie ses temps libres à enseigner la plongée sous-marine, une discipline qui, à ses yeux, est proche de la psychologie : « Plus on descend, plus je vois monter l'angoisse dans les yeux des gens. Je les rassure. Je les accompagne là-dedans. En sortant de l'eau, ils ont un immense sentiment de satisfaction. »

_Note

- 1 Pour en savoir davantage à propos du projet « Chez soi », consultez le site Web suivant : www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/Litinerance.aspx



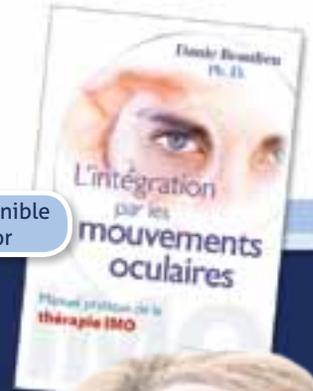
Intégration
par les mouvements
oculaires

IMO

Une solution globale et efficace aux souffrances
des personnes traumatisées.

Un traitement dont la rapidité honore le plein potentiel
d'autogénération de l'être humain.

Maintenant disponible
chez Québecor



Contenu

Niveau 1

Origine de l'IMO. Différences entre traumas et souvenirs intégrés. Types de problématiques pouvant être aidés par l'IMO. Évaluation du client spécifique à l'IMO. Sur quelle mémoire débiter. Comment procéder à l'IMO. Suivi des rencontres. IMO avec les enfants. IMO pour des douleurs ou maladies psychosomatiques. IMO pour prévenir l'inscription de traumatismes.

Niveau 2

Révision des notions importantes du volet 1. Approfondissement du fonctionnement de la mémoire. IMO pour développer des ressources chez le client. IMO avec les clientèles psychiatriques. Protocole avancé pour accélérer l'IMO. Questions-réponses.

«Merci Danie pour tout et pour ton dynamisme contagieux et énergique! Très intéressant comme technique et impressionnant.»

Mireille Bourdeau, psychologue

«Très stimulant. Ça a vraiment répondu à mes attentes! Merci beaucoup!»

Lucie Legault, psychologue

«Expérience extraordinaire qui m'a permis de connecter avec une toute autre méthode d'intervention.»

Katrine Schuessler, psychologue

IMO-1 Montréal: 9-10 mai 2013
Estrie: 21-22 fév. 2013
Toronto (in english): June 13-14, 2013

IMO-2 Montréal: 22-23 nov. 2012, 26-27 sept. 2013

8h30 à 17h30, les deux jours

Régulier: 650\$ + tx = 747,33\$ / pers. * Paiement deux semaines avant la tenue de la formation
Réservation*: 600\$ + tx = 689,85\$ / pers.
Communautaire: 400\$ + tx = 459,90\$ / pers.

N.B.: 10 heures de formation continue sont nécessaires pour obtenir la certification praticien IMO 1

Formatrice: Danie Beaulieu, Ph. D., psychologue

Superviseur/e/s accrédité/e/s:

Stéphane Migneault, psychologue
Stéphanie Deslauriers, psychologue



Thérapie d'IMPACT

UNE APPROCHE
VIVANTE,
DYNAMIQUE
ET IMPACTANTE

THÉRAPIE D'IMPACT

Montréal: 29-30-31 mai 2013

TECHNIQUES D'IMPACT

Approche individuelle

Montréal: 11 février 2013

Approche groupe, couple, famille

Montréal: 12 février 2013

DÉVELOPPER L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE DES PETITS ET DES GRANDS

Montréal: 9 avril 2013

BURNOUT ET DÉPRESSION

Montréal: 2 octobre 2013

BYE BYE ANXIÉTÉ

Montréal: 3 février 2013, 4 octobre 2013

L'ART DE SEMER

Montréal: 8 avril 2013

RELATIONS INTERPERSONNELLES

Montréal: 10 avril 2013

LE DEUIL ET SES ISSUES

Montréal: 3 octobre 2013

Tarifs par jour
9h à 16h

Réservation: 225\$ + tx = 258,69\$
Régulier: 250\$ + tx = 287,44\$
Groupe (3 et plus): 200\$ + tx = 229,95\$
Étudiant temps plein/
communautaire (avec preuve) 125\$ + tx = 143,72\$

Réservation: Paiement deux semaines avant la tenue de l'atelier.

Tarif régulier: réservation moins de deux semaines avant la tenue de l'atelier.

Tarif groupe: 3 personnes inscrites en même temps sous une même facture.

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

C.P. 1051, Lac-Beauport (Québec), Canada, G3B 2J8
T: 1 888 848-3747 • F: 1 855 888-3747
www.academieimpact.com • info@academieimpact.com



Académie
IMPACT

PSYCHOLOGIE & PÉDAGOGIE



DOSSIER

50 ANS

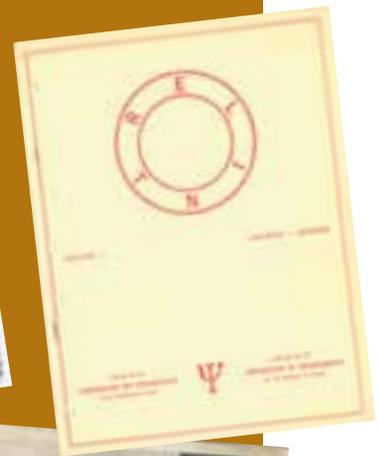
Une histoire à suivre!

Cinquante ans, c'est beaucoup d'événements, d'émotions, de découvertes et de développements à raconter. Comme dans un rétroviseur, ce qui est le plus distant est le plus difficile à distinguer. Mais puisque les grands anniversaires sont aussi le temps des bilans, nous avons reculé jusqu'à 1962 afin de nous rafraîchir la mémoire. Voici donc des souvenirs pour certains et un peu d'histoire pour les plus jeunes d'entre nous. De l'éclosion d'une corporation de 70 psychologues à l'ordre professionnel d'aujourd'hui et ses 8500 membres, nous vous invitons à revoir le passé une décennie à la fois. Jetons un coup d'œil derrière nous pour mieux avancer.

Un dossier rédigé par Huguette Prosper,
adjointe à la présidente de
l'Ordre des psychologues du Québec
Recherche : Geneviève King-Ruel



Les années 1960



Aux psychologues: 15 jours pour se faire comprendre...

Un nouveau-né à la naissance difficile

Les psychologues ont de la difficulté à se définir



_1960, LES PREMIERS PAS

La Révolution tranquille se met doucement en branle au Québec. Montréal construit une île dans le fleuve pour accueillir des visiteurs du monde entier, les boîtes à chanson fleurissent partout et la France se prépare lentement à un mois de mai historique.

C'est dans ce vent de changement que la Corporation des psychologues de la province de Québec (CPPQ) prend vie et que, le 21 mars 1962, la loi 110 lui donne finalement un statut légal. Le titre de psychologue est dorénavant protégé par la loi et les 70 membres que compte la Corporation le portent fièrement. Sept ans plus tard, ils seront déjà 556, dont 40 % en psychologie clinique, 28 % en milieu scolaire, 7 % en milieu industriel et social, 16 % en enseignement et 9 % dans des domaines divers. La CPPQ adopte le code d'éthique de la Société canadienne de psychologie, mais déclare dès 1968 l'urgence de se doter de son propre code de déontologie.

En 1966 paraît le premier numéro de *Rel-Int*, le nouveau bulletin d'information destiné aux membres de la CPPQ qui tire son nom de la contraction euphonique de « relations intérieures ». Il y est évidemment question du débat de l'heure : faut-il former des psychologues qui soient des scientifiques praticiens ou plutôt des professionnels spécialisés?

Déjà, la psychologie commence à s'inviter un peu partout, comme à l'Expo 67 où la section *Man and Life* du pavillon *Man the Explorer* lui consacre un espace important. Les psychologues ne sont pas en reste et ils participent, à travers les écrits, les mémoires et les avis de la Corporation, aux grands enjeux sociaux : la CPPQ se prononce en faveur de l'abolition de la peine de mort, elle intervient tant auprès du gouvernement fédéral que de la commission Castonguay-Nepveu pour appuyer l'établissement d'un régime d'assurance maladie obligatoire, universel, public et complet. Toutefois, elle dénonce que les services psychologiques en soient exclus alors que les psychologues sont pourtant des professionnels de la santé. Elle se manifeste aussi à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada et à la commission Prévost, qui enquête sur l'administration de la justice.

En 1968, la CPPQ tient son premier congrès. Le 31 décembre 1969, elle compte 649 membres. Ce n'est qu'un début.



- 1 Le père Guy Bonneau, psychologue
- 2 Le secrétaire général de la corporation M. Guy Gélinau, psychologue
- 3 Le premier comité administratif de la corporation composé de: Jean-Pierre Laroche et André Normandeau, administrateurs; Pierre Gendreau, président, Guy Gélinau secrétaire et Danièle Bédard, vice-présidente



Les années 1970

_ 1970, DES DÉBATS SOCIAUX IMPORTANTS

Octobre 1970 : moment sombre de l'histoire du Québec. La guerre du Vietnam croise le fer avec le mouvement *Peace and love*, les hippies célèbrent le *Flower Power* et Brigitte Bardot s'intéresse dorénavant plus aux phoques québécois qu'au cinéma. En novembre 1976, le Parti québécois prend le pouvoir. C'est toute la société qui bouge rapidement.

La CPPQ sent bien l'air du temps et, en 1971, son 2^e congrès porte sur « La psychologie et la société nouvelle ». Le nombre de ses membres est en constante progression : 783, 1027, 1209, 1500, 1800...

Il est de plus en plus question du *bill* 250, qui vise la réorganisation des ordres professionnels. Il est finalement adopté en 1974 et régit désormais toutes les corporations professionnelles au Québec : un comité d'inspection professionnelle doit être créé, la fonction de syndic remplace le comité d'éthique et le comité de discipline est l'instance qui permet de juger une plainte portée par le syndic. Cette loi 250 prévoit deux catégories de professions : celles à exercice exclusif et celles à titre réservé seulement. Les psychologues se retrouvent dans la deuxième, ce que la Corporation dénonce en vain.

C'est dorénavant le gouvernement qui détermine quels sont les diplômes universitaires du Québec qui donnent accès à la pratique. La CPPQ maintient l'obtention d'un diplôme universitaire de 2^e cycle comme critère minimal d'admission.

Au fil des ans, le bulletin d'information *Rel-Int* change de personnalité : il devient *Psycho-Nouvelles*, puis *Le psychologue québécois*, puis *Les cahiers du psychologue québécois*. Il lui faudra encore quelques années avant d'être baptisé *Psychologie Québec*... et de connaître la stabilité.

Pendant toute la décennie, la Corporation continue de participer activement aux débats sociaux : devant la commission Castonguay-Nepveu, elle dépose un premier mémoire rédigé conjointement avec la Corporation des travailleurs sociaux au sujet de la loi 65 sur l'organisation des services de santé et des services sociaux, puis un second sur le rôle du psychologue en santé mentale. Elle prend position sur l'avortement, sur les maisons de détention à sécurité maximale, sur la classification des psychologues au ministère de l'Éducation; elle est invitée à collaborer à l'élaboration d'une politique d'ensemble de la condition féminine; le ministre du Développement social, Pierre Marois, salue sa contribution aux travaux entourant la révision de Loi sur la protection de la jeunesse.

Pour répondre aux multiples demandes de référence des psychologues et du public, la Corporation publie pour la première fois un répertoire des psychologues en pratique privée.

À la fin de 1979, la Corporation compte 2183 membres, dont 40 % sont des femmes, une proportion qui représente le double de ce qu'elle était aux premiers balbutiements de l'organisme. Le changement est marche.

À la une des *Cahiers du psychologue québécois*

1 Louise Mercure, psychologue, 1979

2 Charles Caouette, psychologue, 1979



Les années 1980



_ 1980, LES PSYCHOLOGUES SE FONT ENTENDRE

Au tout début de la décennie, la question référendaire est sur toutes les lèvres. Apple est maintenant plus qu'une pomme et les premiers ordinateurs personnels envahissent les maisons. M^{me} Thatcher devient la première première ministre du Royaume-Uni, les adeptes du *New Age* se multiplient pendant que le Festival international de jazz Montréal prend son envol.

C'est sous le thème « Je te vois, je t'entends, je t'aime » que la Corporation tient son congrès en septembre 1981, à la veille de son 20^e anniversaire. Les années 1980 seront d'ailleurs marquées par une plus grande volonté de la CPPQ de faire voir et entendre la psychologie et les psychologues auprès du public. Pour démystifier le rôle des psychologues, elle anime une journée sur la psychologie au Salon de la femme, une présence qu'elle assurera pendant quelques années. Elle publie d'abord un dépliant de mise en garde contre les sectes religieuses, suivi de plusieurs autres : *Le psychologue : le spécialiste des problèmes personnels*; *Le psychologue et vous*; et, en collaboration avec l'Ordre des pharmaciens, *Modérer sa consommation de tranquillisants : c'est possible*. La CPPQ participe de plus à la vaste campagne d'information *Youppi! et la protection des enfants* et organise la première édition de ce qui deviendra un classique : la ligne d'écoute-conseil de la Saint-Valentin.

En 1985, le congrès de la CPPQ se tient sous le thème « Face à la violence : comprendre prévenir, transformer » et, en 1986, le propos est axé sur « Risquer le changement ». Le congrès de 1987 marque quant à lui le 25^e anniversaire de la Corporation : le tiers de ses 2600 membres assistent à la conférence de l'invitée de marque, la psychanalyste Françoise Dolto. L'année suivante,

c'est le célèbre Paul Watzlawick qui prononce la conférence d'ouverture. Les congrès de la CPPQ offrent maintenant des ateliers de formation continue et deviennent rapidement le lieu de formation privilégié des psychologues.

La CPPQ continue d'être consultée par les instances gouvernementales et d'intervenir dans les grands dossiers de l'heure : éducation, prévention du suicide, structuration des services psychologiques dans les institutions de santé, réforme du Code civil, projet de loi sur le système de santé canadien, projet de loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, projet de loi sur la réforme du Code pénal. En mars 1988, *Psychologie Québec* présente un dossier sur l'évolution du contrôle de la psychothérapie depuis 1945. C'est le signal de départ : il faudra 20 ans pour arriver au projet de loi n° 21.

Les interventions de la Corporation commencent à porter fruit : un sondage mené en 1985 révèle que 30 % des Québécois feraient appel à un psychologue pour des difficultés personnelles persistantes.

Plusieurs nouveautés marquent ces années : le code de déontologie, attendu depuis près de 20 ans, entre enfin en vigueur; la Corporation décerne son premier prix d'excellence à nul autre que Noël Mailloux (ce prix portera un jour son nom) et elle en crée un autre pour reconnaître l'apport d'un non-psychologue œuvrant dans le domaine public qui contribue au mieux-être psychologique de la population. La première à recevoir ce prix remis annuellement est Janette Bertrand. Il sera également décerné, au fil des ans, à Lise Payette, à Claude Charron (*Le match de la vie*), au cinéaste Michel Moreau, au général Roméo Dallaire et au père Emmett Johns (*Le Bon Dieu dans la rue*), pour ne nommer que ceux-là.

Les psychologues font preuve d'une générosité remarquable : ils offrent des centaines de consultations gratuites au cours des journées de la Saint-Valentin à Montréal et à Québec, lors de la tenue des salons de la femme, de la famille et surtout au moment de la tragédie de Polytechnique, où un service téléphonique d'écoute-conseil est rapidement mis sur pied.

À la fin de 1989, les psychologues sont plus de 4000. Il semble que rien ne puisse arrêter l'avancée.

1 Françoise Dolto au congrès de 1987

2 Marie Cardinal au congrès de 1985

LES PSYCHOLOGUES ET LA TPS: C'EST GAGNÉ!



1



Les années 1990



2

_ 1990, À LA RESCOUSSE DE NOS CONCITOYENS

L'URSS éclate, le général Dallaire pleure le Rwanda et arrive Dolly, la première brebis clonée. Les changements climatiques, les OGM et les tests d'ADN ne sont plus des lubies et Internet commence à modifier nos vies et notre travail. Lucien Bouchard fonde le Bloc québécois.

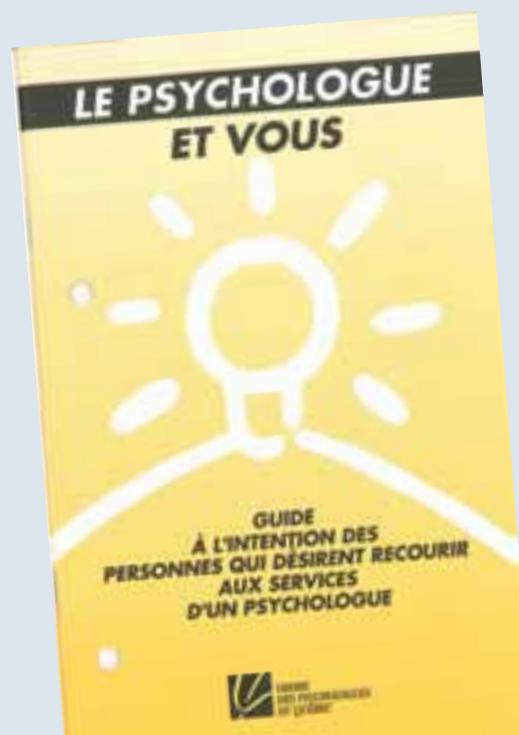
À la une du numéro de mai 1990 de *Psychologie Québec* : « Les psychologues et la TPS, c'est gagné! » C'est la fin d'un combat mené depuis plusieurs années pour que les services psychologiques en pratique privée en soient exonérés comme tous les services en santé.

Le dossier de la psychothérapie reprend encore une fois l'affiche : colloque en 1994, projet de loi pour réserver légalement le titre de psychothérapeute, négociations avec l'Office des professions sur la réglementation du titre, pas de réelle protection du public... tout continue à tourner en rond. En 1998, quand l'Office propose de fusionner psychologues, conseillers d'orientation, sexologues, psychoéducateurs et psychothérapeutes, les psychologues sont clairs : 88 % des membres ayant répondu au référendum sur cette question disent non! En outre, l'Ordre refuse les normes proposées et réitère que la formation initiale pour la psychothérapie doit être la maîtrise. Rien n'est réglé.

Au cours de cette décennie, pour mettre en valeur le rôle du psychologue comme professionnel de la santé, la Corporation commandite la série *Comment ça va?* diffusée sur les ondes de Radio-Canada. L'émission rejoint 800 000 personnes et un des six intervenants est un psychologue. La Corporation tient une série de conférences publiques dans cinq grandes villes sur les relations parents-enfants; elle s'associe à l'émission *M'aimes-tu?*, puis donne une autre série de conférences publiques un peu partout au Québec sur le thème « Repartir à zéro »; elle collabore à l'émission spéciale *Êtes-vous stressé?* diffusée sur les ondes du réseau TVA et suivie d'une ligne téléphonique organisée par les psychologues; elle lance un nouveau dépliant sur le service de référence et une campagne de publicité dans les autobus hardiment intitulée « Confiez-nous vos bibittes ». Ouf!

La CPPQ rajeunit son image et change de logo, puis *Psychologie Québec* passe de tabloïd à magazine. Le service de référence est implanté et, en 1995, après la refonte du Code des professions, la Corporation des psychologues de la province de Québec devient officiellement l'Ordre des psychologues du Québec! Ils étaient 70 en 1962, les voilà maintenant plus de 5000!

L'Ordre fait son apparition sur Internet et le service de référence ne cesse de croître. Divers sondages nous apprennent que 15 % des Québécois ont déjà consulté un psychologue et que 36 % d'entre eux aimeraient le faire; qu'en 10 ans le nombre de psychologues offrant des services en pratique privée a augmenté de 241 %; que 61,7 % des psychologues sont favorables à une législation sur l'euthanasie alors que 82 % des Québécois l'acceptent; qu'en santé mentale les patients se tournent d'abord vers les omnipraticiens et les psychologues... ces derniers devançant les psychiatres.





3



4



5



6



Quand survient la crise d'Oka, 14 psychologues de la région répondent à une initiative de la Corporation et acceptent d'offrir des consultations à tarif réduit aux résidents d'Oka. Plus tard, quand survient le déluge au Saguenay, l'Ordre et les psychologues répondent présents. Ils sont encore là au moment de la crise du verglas, comme ils l'ont fait à la suite du drame de Polytechnique, avec une ligne d'écoute-conseil et des psychologues dans les centres d'hébergement. C'est en reconnaissance du travail accompli pour soulager la détresse psychologique des Québécois lors de tous ces événements tragiques que la Société canadienne de psychologie décerne à l'Ordre et aux psychologues son prix humanitaire.

L'Ordre continue de s'intéresser aux enjeux de l'heure et d'être appelé à intervenir, entre autres sur la réforme de l'aide sociale et au sujet de l'impact des conditions socio-économiques sur la santé mentale. Il intervient auprès de la Commission sur l'avenir du Québec, auprès de la commission Nicolet sur les mesures d'urgence officielles du gouvernement et, en collaboration avec l'Association québécoise des psychologues scolaires, auprès de la Commission des états généraux de l'éducation sur la réforme de l'éducation.

Il est de plus en plus question de la nécessité d'assurer une formation pratique plus approfondie pour les psychologues : pour y arriver, faut-il hausser la norme d'admission à l'Ordre et passer au doctorat?

À la fin des années 1990, l'Ordre connaît une période difficile et l'Office des professions lui demande des comptes. Un comité est rapidement mis sur pied par le Bureau de l'Ordre. Il propose un plan de redressement qui mène finalement à une refonte administrative et rassure l'Office sur la conduite des affaires de l'Ordre. C'est reparti!

Plus de 6000 psychologues s'apprentent à changer de siècle.

- 1 Les psychologues Pierre Ritchie, deuxième à gauche et Michel Sabourin, deuxième à droite entourés de députés membres du comité permanent des finances en 1990.
- 2 Micheline Dalpé, psychologue, lors de la St-Valentin en 1995
- 3 Camil Bouchard, psychologue, 1992
- 4 Renée Lavigne Sabourin, psychologue, 1995
- 5 Jean Garneau, psychologue, 1991
- 6 Linda Gold Greenberg, psychologue, 1992

Les années 2000



_2000, L'ABOUTISSEMENT DES GRANDS TRAVAUX

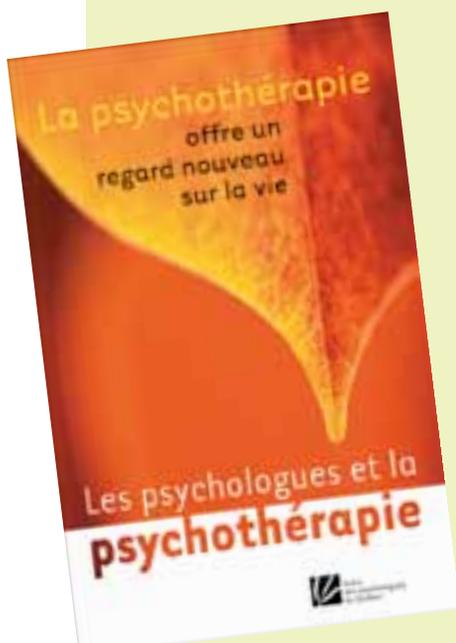
Au début, la fin de deux tours jumelles. À la fin, l'élection du premier président noir à la Maison-Blanche. Entre les deux, l'euro, Harry Potter, le protocole de Kyoto, les torrents d'eau de Katrina et la crainte de la grippe H1N1. Pendant que *Les Invasions barbares* remporte l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, les audiences de la commission Gomery prennent l'affiche à Montréal.

Après la publication de son nouveau dépliant, *La dépression vous fait broyer du noir? Parlez-en à un psychologue*, l'Ordre organise son 16^e congrès sous le thème « Équilibre et santé mentale ». Pour rapprocher un peu plus psychologie et population, on y tient des miniconférences publiques d'une vingtaine de minutes.

Coup sur coup, l'Ordre entreprend les démarches pour faire passer la norme d'admission à l'Ordre de la maîtrise au doctorat, il enclenche la refonte du code de déontologie, offre une cure de rajeunissement à son site Internet et fait réaliser un sondage qui lui apprend que 55 % des Québécois pensent que psychologue et psychothérapeute, c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

L'encadrement de la psychothérapie est de plus en plus préoccupant. L'Ordre réagit d'abord au rapport Bernier sur la santé et les relations humaines, où il en est largement question, puis au rapport Guérette sur cette question. Ces deux groupes de travail ont été créés sous l'égide de l'Office des professions. Dans toutes ses interventions, l'Ordre maintient ses exigences minimales : réserve de l'activité et non seulement du titre, formation minimale de maîtrise. En 2003, la diffusion à Radio-Canada de l'émission *Enjeux* portant sur « Les thérapies dangereuses » alarme la population. En 2004 débutent les travaux du comité Trudeau sur la modernisation des professions en santé mentale et relations humaines, comité formé de représentants de chacune de ces professions. En 2005, le comité dépose ses recommandations sur la redéfinition des champs d'exercice, la réserve d'activités et l'encadrement de la psychothérapie. Elles répondent finalement aux exigences historiques de l'Ordre pour tout ce qui concerne la psychothérapie. La présidente de l'Ordre part à la rencontre des membres dans toutes les régions du Québec pour expliquer les résultats de tout ce travail. Patience et longueur de temps, disait La Fontaine, font plus que force ni que rage : il faudra encore cinq ans avant que l'Assemblée nationale n'adopte le projet de loi 21, en juin 2009.

Pendant que ce dossier louvoie dans les méandres décisionnels et les arcanes du pouvoir, l'Ordre bat d'autres fers tout aussi chauds : le diplôme donnant accès au permis de psychologue, qui en juillet 2006 passe finalement au doctorat; les accords sur la mobilité de la main-d'œuvre; la mise sur pied d'un service d'intervention d'urgence pour ses membres en situation de crise, l'organisation de quatre congrès de l'Ordre tenus en alternance entre Montréal et Québec, celle du 7^e congrès international de l'ISAPP (International Society for Adolescent Psychiatry and Psychology); la rédaction conjointe avec le Collège des médecins de lignes directrices sur le TDAH, de celles sur l'évaluation d'un enfant pour la dérogation scolaire; de celles sur l'expertise en matière de garde d'enfants (en collaboration avec l'Ordre des travailleurs sociaux et l'Association des centres jeunesse) et de celles pour l'évaluation du retard mental, avec la Fédération québécoise des centres de réadaptation et l'Association québécoise des psychologues scolaires (AQPS). L'Ordre rédige aussi un





4



6



8



5



7

cadre de pratique pour les psychologues exerçant en CLSC, un autre pour ceux exerçant en milieu scolaire en collaboration avec l'AQPS, puis un guide explicatif sur la tenue de dossier et un autre sur le nouveau code de déontologie.

D'autres actions sont menées au cours de ces années. L'Ordre, en collaboration avec la STCUM et la Fondation québécoise des maladies mentales, fait une campagne de publicité pour soigner la dépression; le slogan « La psychothérapie offre un regard nouveau sur la vie » s'inscrit sur la nouvelle affiche que lance l'Ordre pour rappeler le rôle primordial du psychologue dans ce domaine. Avec l'AQPS, il lance une campagne pour vaincre l'intimidation à l'école et produit une série de dépliants à l'intention des parents, *La violence... on s'en parle pour mieux agir*, ainsi qu'une vidéo qui s'adresse aux 10-14 ans.

Là ne s'arrêtent pas les idées et le travail : l'Ordre publie *L'amour en douceur, c'est l'affaire de chacun des partenaires*, un dépliant sur les relations amoureuses des adolescents, puis un dépliant sur le TDAH, et il mène une campagne pour contrer la téléviolence, sans oublier les chroniques hebdomadaires de la présidente à l'émission de radio *C'est bien meilleur le matin*.

Le service de référence, qui fête ses 10 ans, reçoit maintenant plus de 18 000 appels par année, alors que 500 personnes consultent chaque jour le site de l'Ordre. Une nouvelle section présente maintenant les psychologues dans les médias. Le principe des vases communicants opère : l'Ordre expose de plus en plus la psychologie sous toutes ses facettes, il fait valoir sur toutes les tribunes l'importance et le rôle des psychologues, et en retour la population, les médias et les autorités le reconnaissent et recherchent de plus en plus leur expertise.

Invité à se prononcer sur la réorganisation des services en santé au Québec, l'Ordre dépose devant la commission Clair son mémoire « Pour une transformation optimale des pratiques en santé : la contribution des psychologues ». Il fait également partie des organisations qui remettent à la ministre du Patrimoine des résolutions et des pétitions pour que le gouvernement canadien légifère sur la diffusion de scènes de violence. Devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, il fait valoir ses

recommandations quant au rôle du psychologue dans le cadre du projet de loi modifiant la Loi sur la justice administrative. À la demande de la Direction générale des services de santé et de médecine universitaire, l'Ordre présente un avis sur le Plan d'action en santé mentale 2005-2008 du gouvernement. Il intervient aussi en commission parlementaire sur la Loi sur la protection de la jeunesse et il reçoit une subvention gouvernementale pour mettre sur pied, en partenariat avec l'université de Sherbrooke, un programme de formation complémentaire destiné aux candidats à l'admission par équivalence.

L'Ordre appuie le maintien du programme de contrôle des armes à feu et ira jusqu'à Ottawa, accompagnant dans sa demande le ministre de la Justice du Québec.

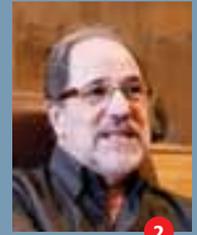
En 2009, l'Ordre fait une présentation remarquable devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 21 qui viendra démêler et confirmer les compétences particulières de chacune des professions de la santé mentale et des relations humaines.

Plus de 8000 psychologues tracent leur chemin.

- 1 Le Dr Allan Shore au congrès 2008
- 2 La ministre de la justice Kathleen Weil et la présidente de l'Ordre Rose-Marie Charest lors de la d'adoption de la loi encadrant la psychothérapie en juin 2009
- 3 Un atelier de formation à l'intervention dans les médias en 2007
- 4 Le Père Jean Montbourquette, psychologue, 2007
- 5 Sylvie Belleville, psychologue, 2004
- 6 Yvon Dallaire, psychologue, 2006
- 7 Stéphane Bouchar, psychologue, 2000
- 8 L'événement public sur le couple dans le cadre du congrès en 2006



Les années 2010



_2010, CONTINUER DE CHANGER LE MONDE

Hâïti tremble et s'écroule. Partout dans le monde, on surfe sur Internet, on est branché sans fil, on « tweete » plus vite que son ombre, on « facebooke » à en perdre haleine. Printemps arabe, printemps érable... M^{me} Marois devient la première ministre du Québec.

L'Ordre se mobilise pour soutenir la communauté haïtienne durement frappée par un séisme dévastateur : mise sur pied d'une cellule de crise, interventions médiatiques, collaboration avec des CLSC, des ONG, la Croix-Rouge, soutien psychologique aux bénévoles. Comme ce fut les cas lors de la tragédie de Polytechnique, des inondations du Saguenay, de la crise du verglas, les psychologues répondent encore une fois « présent »!

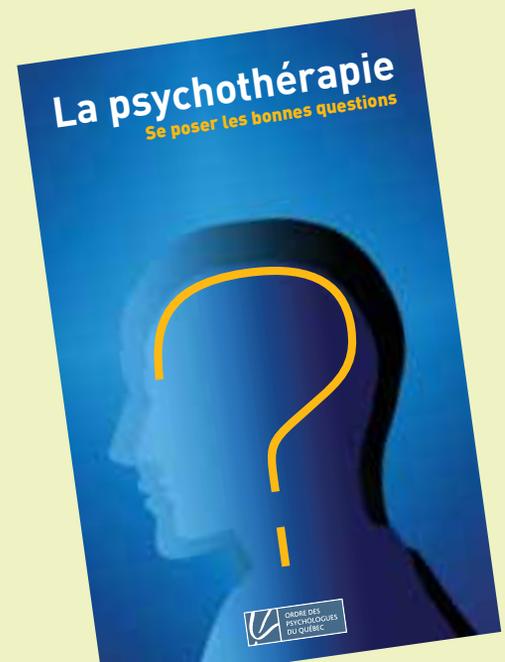
Les données probantes sont sur toutes les lèvres. En guise de passerelle entre la recherche et la pratique, l'Ordre développe à l'intention de ses membres une nouvelle série de cahiers qui seront publiés deux fois l'an. Toujours dans le même esprit, l'Ordre offre à ses membres, via son site Web, un accès facile et peu coûteux à des bases de données fiables.

Le gouvernement met sur pied l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). L'Ordre dépose un mémoire à la commission parlementaire sur la création de cet institut, dans lequel il exprime, entre autres, de sérieuses préoccupations quant à la nature et à la portée des lignes directrices que publiera l'INESSS. Il dépose également un mémoire et participe aux consultations publiques sur l'avant-projet de loi concernant l'adoption et l'autorité parentale, de même qu'aux consultations du ministère de la Santé et des Services sociaux concernant le degré d'implantation sur le terrain du Plan d'action en santé mentale 2005-2010.

Sous un thème qui doit beaucoup au projet de loi 21, « Psychologue : une expertise qui s'impose », le congrès 2010 réunit près de 1000 psychologues. Depuis quelques années, le nombre de membres se maintient à plus ou moins 8350. En mars 2011, 73 % sont des femmes, 21 % détiennent un doctorat et 67 % déclarent exercer la psychothérapie.

Le site Web présente maintenant des capsules vidéo sur différents sujets, certaines à l'intention des membres et d'autres pour le grand public. L'Ordre devient le partenaire de l'Association québécoise de prévention du suicide pour la semaine de prévention du suicide et participe à sa campagne sous le thème « Le suicide n'est pas une option ».

L'Ordre est partie prenante de la table de rédaction du guide explicatif sur le projet de loi 21, un groupe de travail mis en place par l'Office des professions du Québec et qui réunit des représentants de tous les ordres concernés. À l'approche de l'entrée en vigueur du projet de loi 21, l'Ordre consacre une grande énergie à mettre en place tous les mécanismes requis pour accomplir le mandat que lui a confié le gouvernement : l'encadrement de la pratique de la psychothérapie et de l'obligation de formation continue en psychothérapie pour toutes les personnes l'exerçant.





6



7



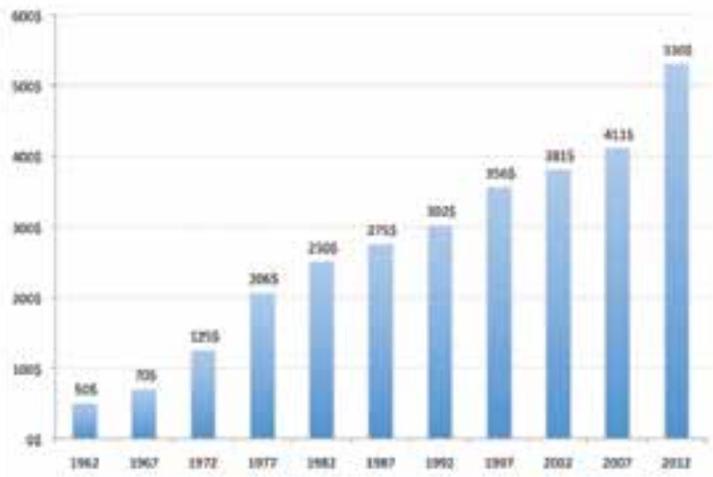
8

Rédigées conjointement par l'Ordre et le Collège des médecins, les lignes directrices sur les troubles du spectre de l'autisme sont lancées. Dans la foulée des changements apportés par le projet de loi 21, il est temps également de revoir la brochure sur la psychothérapie : 25 000 exemplaires de *La psychothérapie : se poser les bonnes questions* sont imprimés.

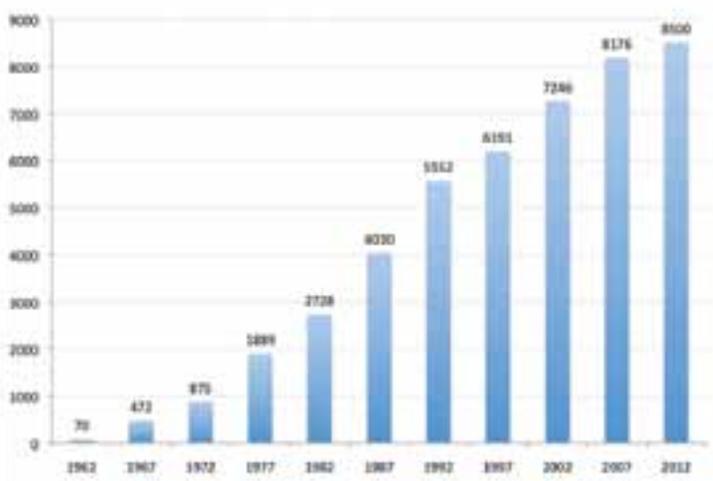
En juin 2012, les dispositions du projet de loi 21 concernant la psychothérapie entrent en vigueur. En septembre de la même année, ce sont les autres dispositions de la loi qui prennent effet.

En 1962, 70 hommes et femmes formés en psychologie pensaient que ce qu'ils accomplissaient chaque jour pouvait changer le monde. En octobre 2012, ils sont 8500 psychologues, rigoureusement formés, reconnus pour leur expertise et leurs compétences, habilités par la loi à exercer en exclusivité ou en partage des activités à haut risque de préjudice, dont la psychothérapie et des évaluations de nature diagnostique comme celle des troubles mentaux ou celle des troubles neuropsychologiques. Ils ont bel et bien changé le monde.

MONTANT DE COTISATION



NOMBRE DE MEMBRES



- 1 Le ministre de la Justice Jean-Marc Fournier et M^{me} Rose-Marie Charest lors de la mise en vigueur de la loi encadrant la psychothérapie en 2012
- 2 Gilles Delisle, psychologue, 2011
- 3 Marie-Claude Guay, neuropsychologue, 2010
- 4 François Philippe Héon, psychologue, 2011
- 5 Monique Bessette, psychologue, 2012
- 6 Hélène Vincent, psychologue, et D^m, Sylvie Tessier en entrevue pour *Psychologie Québec*, 2011
- 7 Frédéric Dionne, psychologue, 2010
- 8 Lysanne Goyer, psychologue, 2011

_L'épopée de la psychothérapie

1962 Création de la Corporation des psychologues de la province de Québec (CPPQ), qui a le pouvoir de déterminer qui peut porter le titre de psychologue (loi 110).

1964 Sous la gouverne du D^r Denis Lazure, les psychiatres tentent de mettre en tutelle la nouvelle profession de psychologue et contestent le droit du psychologue à pratiquer la psychothérapie.

L'Association des psychiatres réclame l'exercice exclusif de la psychothérapie.

La CPPQ crée un comité pour étudier la question de l'entraînement et de la pratique de la psychothérapie pour les psychologues et essayer de définir des normes minimales.

1966 La CPPQ met sur pied le Bureau d'accréditation à la pratique de la psychothérapie (BAPP), qui suspend rapidement ses activités, parce que des membres en contestent la légalité.

Un avis juridique confirme que la CPPQ est autorisée à créer des classes de spécialistes.

Le BAPP devient le Comité de classification à la pratique de la psychothérapie et reprend ses activités.

1974 Une nouvelle loi, la loi 250, régit maintenant toutes les corporations professionnelles et prévoit deux types de professions, celles à exercice exclusif et celles à titre réservé seulement. Seul le titre de psychologue est réservé et n'importe qui peut donc continuer à exercer la psychothérapie.

La loi accorde à la Corporation des psychologues de la province de Québec le droit d'adopter des règlements permettant de créer des certificats de spécialistes, ce qui n'empêche pas d'autres personnes que les psychologues d'exercer la psychothérapie.

1983 La CPPQ demande à l'Office des professions d'étudier prioritairement le problème de la réglementation de la psychothérapie.

1987 La CPPQ met fin à ses démarches concernant la réglementation de la psychothérapie et abolit son Comité de classification à la pratique de la psychothérapie.

1990 L'Office des professions lance une vaste consultation auprès de tous les acteurs engagés dans le domaine de la psychothérapie.

1991 La CPPQ crée le Comité aviseur sur la pratique clinique. Son premier mandat est de formuler, en se fondant sur la littérature pertinente, une définition de la psychothérapie conforme aux pratiques professionnelles et à la déontologie.

1992 Le Comité aviseur sur la pratique clinique propose aux psychologues une définition de la psychothérapie.

L'Office soumet au ministre responsable un avis sur la réglementation de la psychothérapie :

- réserve du titre de psychothérapeute;
- chacun des ordres concernés définirait les critères de compétence requis pour utiliser le titre.

1993 Création d'une table de concertation sur les suites à donner à l'avis de l'Office, à laquelle participent les psychologues. Ses travaux s'échelonnent jusqu'en 1996.

1995 L'Ordre des psychologues du Québec adopte une résolution demandant :

- que la table de concertation travaille à la réserve d'un acte de psychothérapie;
- que la formation initiale requise soit la maîtrise;
- de créer un comité d'experts pour identifier la formation théorique et pratique requise.

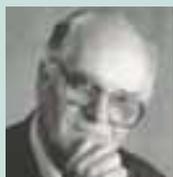
1997 La table de concertation dépose ses recommandations :

- formation initiale : maîtrise ou son équivalent;
- formation théorique de 555 heures et pratique de 460 heures.

_Les présidents de l'Ordre, d'hier à aujourd'hui



Gerald Mahoney
1962



Gérard-L. Barbeau
1962-1963



Nathan Greenberg
1964



Clément Thibert
1965



Jean Gaudreau
1966-1967



Pierre Gendreau
1973-1977



Jean Tremblay
1977-1982



Michel Sabourin
1982-1985 / 1992-1994



Jocelyne Taillon
1985-1986



Luc Granger
1986-1990

1997 Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) donne son avis sur la psychothérapie et l'Ordre inscrit sa dissidence. Selon ce dernier :

- l'acte doit être réservé;
- les normes minimales de formation doivent être plus élevées;
- la formation initiale doit être la maîtrise.

L'Office propose une fusion-intégration : 1 ordre, 5 permis (psychologue, conseiller d'orientation, psychoéducateur, sexologue, psychothérapeute).

L'Ordre tient un référendum auprès de ses membres et la réponse est « non à la fusion-intégration ».

1998 L'Assemblée nationale modifie le Code des professions pour permettre les fusions-intégrations sur décret du gouvernement et pour introduire des dispositions au Code sur la réserve du titre de psychothérapeute :

- titre réservé aux membres des ordres professionnels déterminés par l'Office, qui fixe également les normes de délivrance;
- chaque ordre fixe les normes d'équivalence de formation et délivre le permis.

1999 L'Ordre demande au CIQ une consultation officielle des ordres concernés et indique à l'Office qu'il n'adhère pas aux normes minimales recommandées par le groupe de travail.

2002 Le Groupe de travail ministériel (Groupe Bernier sur la modernisation de l'organisation professionnelle du secteur de la santé et des relations humaines) dépose son rapport sur les professions de la santé mentale et des relations humaines.

L'Ordre réagit et réitère ses demandes :

- la réserve de l'acte;
- la maîtrise comme norme minimale;
- la psychothérapie est un traitement;
- il faut une définition opérationnelle de la psychothérapie.

2003 L'Office consulte les ordres concernés sur les conclusions du rapport d'un groupe d'experts présidé par le Dr Guérette qui réunissait un représentant de chaque profession.

L'Ordre répète une fois de plus ses demandes : réserve de l'acte, maîtrise, critères de formation plus élevés.

En novembre 2003, la télévision de Radio-Canada diffuse, dans le cadre de l'émission *Enjeux*, « Les thérapies dangereuses ».

En décembre 2003, l'Office met sur pied un comité d'experts réunissant un représentant de chacune des professions de la santé mentale et des relations humaines, présidé par le Dr Jean-Bernard Trudeau, qui a pour mandat :

- redéfinir les champs d'exercice;
- réserver des activités;
- définir l'encadrement de la psychothérapie.

2005 Le Rapport Trudeau est déposé et ses recommandations concernant la psychothérapie se conforment aux exigences historiques de l'Ordre.

2007 Le projet de loi 50, qui donne suite aux recommandations du Rapport Trudeau, est déposé à l'Assemblée nationale.

2008 L'Ordre participe à la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 50. Des élections sont déclenchées et le projet de loi meurt au feuillet.

2009 Le projet de loi 21, qui remplace le projet de loi 50, est déposé à l'Assemblée nationale.

L'Ordre participe à la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi.

Le 18 juin, le projet de loi 21 est adopté.

2012 Le 21 juin, les dispositions du projet de loi 21 concernant la psychothérapie entrent en vigueur.



Roger E. Lapointe
1967-1968



Michel Trottier
1968-1969



Pierre Morin
1969-1970



Max Garfinkle
1970-1971



Jean Courval
1971-1973



Mario Poirier
1990-1992



Paul Maurice
1994-1996



Dianne Casoni
1996-1997



Jean-Pierre Deschênes
1997-1998



Rose-Marie Charest
1998-...

DEUX JOURS DE FORMATION DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL*



18 MARS 2013

LA RÉDACTION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES

- Devenir plus efficace dans la rédaction de rapports d'évaluation des troubles des apprentissages (TA)
- Synthétiser les résultats du test de fonctionnement intellectuel, des épreuves d'attention, de fonctions exécutives, de rendement en lecture et en écriture, etc.
- Expliquer les informations pertinentes afin de faire du rapport un outil de communication commun entre les parents et les différents intervenants qui œuvrent auprès de l'enfant (médecins, enseignants, etc.)
- Conclure aux diagnostics de TA et rédiger les recommandations en lien avec les conclusions

29 AVRIL 2013

L'ÉVALUATION DES HABILITÉS LANGAGIÈRES CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

- Distinction entre un retard et les troubles de développement du langage
- Principaux tests (administration et cotation)
- Analyse qualitative des erreurs
- Meilleure compréhension des principaux types de dysphasie
- Vignettes cliniques de cas de retard de développement du langage et de dysphasies
- Comment les capacités à faire des inférences peuvent affecter la compréhension du langage et la compréhension de textes de lecture
- Vignettes cliniques des difficultés de compréhension de lecture chez l'adolescent

LIEU: CENTRE ST-PIERRE, 1212 RUE PANET, MONTRÉAL, (MÉTRO BEAUDRY)

DEUX JOURS DE FORMATION DANS LA RÉGION DE QUÉBEC*



6 MAI 2013

L'ÉVALUATION DE LA DYSLEXIE

- Définitions, modèles théoriques et types de dyslexie
- Principaux tests (administration et cotation)
- Analyse qualitative des erreurs
- Vignettes cliniques et analyses de cas complexes
- Interprétation des profils cognitifs, incluant les comorbidités et les diagnostics différentiels

7 MAI 2013

LA RÉDACTION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES

- Devenir plus efficace dans la rédaction de rapports d'évaluation des troubles des apprentissages (TA)
- Synthétiser les résultats du test de fonctionnement intellectuel, des épreuves d'attention, de fonctions exécutives, de rendement en lecture et en écriture, etc.
- Expliquer les informations pertinentes afin de faire du rapport un outil de communication commun entre les parents et les différents intervenants qui œuvrent auprès de l'enfant (médecins, enseignants, etc.)
- Conclure aux diagnostics de TA et rédiger les recommandations en lien avec les conclusions

LIEU: HÔTEL L'OISELIÈRE, 165 A, BOUL. PRÉSIDENT KENNEDY, LÉVIS, QUÉBEC



Marie-Claude Guay, Ph.D.

Centre de psychologie MCGuay
centredepsychologiemcguay@gmail.com
514-721-7904

FRAIS D'INSCRIPTION

Tarif étudiant	Tarif régulier
1 journée: 160\$ + tx	1 journée: 200\$ + tx
2 journées: 265\$ + tx	2 journées: 340\$ + tx

*Formations réservées aux psychologues

Saviez-vous que?

L'entraînement physique est bénéfique pour la santé des aînés

Par D^{re} Nathalie Girouard, psychologue, conseillère à la qualité et au développement de la pratique

Une étude réalisée par le D^r Louis Bherer, psychologue, directeur de laboratoire et chercheur à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, révèle que l'entraînement physique entraîne des bénéfices positifs sur les facultés physiques et cognitives des personnes âgées, même chez celles considérées comme étant fragiles. La fragilité, définie en gériatrie par une diminution des réserves fonctionnelles de la personne, augmente la vulnérabilité de la personne au stress et les risques d'effets néfastes (nombre plus élevé de chutes, d'hospitalisations, de déficits cognitifs et de détresse psychologique). Les participants de l'étude, âgés de 61 à 89 ans et dont certains présentaient des fragilités, étaient soumis à un entraînement en groupe trois fois par semaine durant 12 semaines. Comparativement au groupe témoin, on a observé chez le groupe ayant participé au programme d'entraînement une amélioration importante des capacités physiques (capacités fonctionnelles et endurance physique), des performances cognitives (fonctions exécutives, vitesse de traitement et mémoire de travail) et de la qualité de vie (globale, activités de loisirs, relations sociales et familiales et santé physique). Une personne âgée, sédentaire et fragile peut ainsi profiter d'un programme d'exercice physique afin d'améliorer ses fonctions physiques et cérébrales et sa qualité de vie.

Source : Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM). Communiqué de presse du 7 septembre 2012. Référence : *Benefits of Physique Exercise on Cognition and Quality of Life in Frail Older Adults*. Francis Langlois; Thien Tuong Minh Vu; Kathleen Chasse; Gilles Dupuis; Marie-Jeanne Kergoat; Louis Bherer. The Journals of Gerontology Series B : Psychological Sciences and Social Sciences 2012; doi : 10.1093/geronb/gbs069.



Le psychologue expert : introduction à l'expertise psycholégale

POUR QUI?

Les psychologues désirant ajouter l'expertise psycholégale à leur pratique. Apprivoiser le système judiciaire et le cadre évaluatif, se préparer à la Cour (rapport et témoignage), comprendre les notions de compétences parentales, de protection de la jeunesse, d'évaluation de la dangerosité, de garde d'enfant et de séqueles psychologiques.

QUAND?

Un vendredi sur deux de 9h à 12h à partir du 25 janvier 2013, totalisant 30 heures de formation.

COMBIEN?

750\$ par participant
850\$ si l'inscription se fait après le 21 décembre 2012

Pour plus d'information : www.cpgouin.ca/formations/expertise.php

Pour l'inscription, contactez la formatrice : Marie-Hélène Veilleux, psychologue | 514-331-5530 | mhveilleux@cpgouin.ca



Utiliser l'acceptation, la pleine conscience et les valeurs afin d'amener rapidement des changements cliniques

Invité de renommée internationale



Steven C. Hayes, Ph.D., psychologue

Steven C. Hayes, Ph.D., est fondateur de la Thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT), auteur de 36 livres et plus de 500 articles scientifiques, il est un des psychologues les plus influents dans le domaine de la psychothérapie à l'heure actuelle.

Montréal : 16-17 mai
au Centre Sheraton Montréal Hôtel

Cette formation présente comment l'acceptation, la pleine conscience et le travail sur les valeurs peuvent amener des changements rapides et durables chez nos clients. Les méthodes seront présentées de façon accessible à une grande variété de psychothérapeutes de toutes orientations théoriques. Des vidéos, jeux de rôle ainsi qu'une présentation didactique favoriseront les apprentissages.

Niveau: Débutant à avancé

Coût : 435 \$ + taxes (repas inclus)

Nb d'heures : 14

*** Formation en anglais avec traduction simultanée

Formations offertes 2012-2013

Comment la thérapie cognitive-comportementale peut-elle aider les personnes atteintes de cancer à s'adapter à leur maladie ?

Josée Savard, Ph.D., psychologue

Montréal : 22 novembre

Québec : 6 décembre

Coût : 175 \$ + tx --- Nb d'heures : 6

La thérapie cognitive-comportementale (TCC) adaptée aux personnes âgées souffrant d'anxiété et de troubles associés

Sébastien Grenier, Ph.D., psychologue

Québec : 25 janvier

Montréal : 8 février

Coût : 175 \$ + tx --- Nb d'heures : 6

Mise à jour sur le traitement du trouble panique avec/sans agoraphobie (TPA)

Andrée Letarte, psychologue

Montréal : 23 novembre

Québec : 7 décembre

Coût : 175 \$ + tx --- Nb d'heures : 6

Apprendre à vivre avec la douleur chronique grâce à l'acceptation et la pleine conscience

Frédéric Dionne, Ph.D., psychologue

Montréal : 28 février et 1er mars

Québec : 14-15 mars

Trois-Rivières : 13-14 juin

Coût : 320 \$ + tx --- Nb d'heures : 12

Le piège du bonheur : Introduction à l'ACT

Pierre Cousineau, Ph.D., psychologue

Québec : 11 janvier

Montréal : 18 janvier

Coût : 175 \$ + tx --- Nb d'heures : 6

Rencontrer le stress avec la présence attentive (Mindfulness)

Dr Claude Fournier, M.D.

Québec : Au Parc du Bois-de-Coulonge

Les vendredis du 5 avril au 24 mai de

13h30 à 16h00

Coût : 485 \$ + tx --- Nb d'heures : 20



L'Institut de formation
en thérapie comportementale
& cognitive

Formation - Supervision

Formations reconnues aux fins de la formation continue en psychothérapie

ACT, schémas et pleine conscience

Pierre Cousineau, Ph.D., psychologue

Sherbrooke : 26 avril

Montréal : 31 mai

Québec : 7 juin

Coût : 175 \$ + tx --- Nb d'heures : 6

Inscrivez-vous dès maintenant au: **IFTCC.COM**

Un contexte social pour les troubles alimentaires

En lisant le dernier *Psychologie Québec* sur les troubles alimentaires, j'ai été choquée et surprise de voir qu'aucune remise en contexte n'a été faite concernant les nombreux troubles cités; ces derniers semblant effectivement de plus en plus fréquents dans nos sociétés occidentales. Quoique la science s'évertue à tenter de définir les troubles et à qualifier les pathologies, exercice utile afin de se donner un langage commun, il n'en demeure pas moins que la « normalité » demeure un concept flou qui doit être remis dans son contexte de temps et de lieu. Par ailleurs, quoique la psychologie s'évertue en majorité à traiter les troubles de façon individuelle, en tenant compte de l'histoire personnelle de chacun et de ses prédispositions biologiques et héréditaires pour certains troubles mentaux, il n'en demeure pas moins que la psychologie est une science sociale. Pour moi cela signifie que notre compréhension doit s'inscrire dans un cadre plus général, incluant notre univers social, politique et économique. Notre rôle n'est-il pas également de nous questionner et de faire comprendre aux personnes concernées les effets psychologiques néfastes de certaines conditions dans lesquelles nous évoluons? Ainsi, pourquoi les troubles alimentaires sont-ils si présents? Pourquoi la souffrance psychologique choisit-elle souvent cette voie pour s'exprimer? Quand il est reconnu, par exemple, que la majorité des personnes obèses aux États-Unis proviennent de milieux sociaux défavorisés, n'y a-t-il pas lieu de se questionner sur l'origine de cette souffrance et sur les moyens collectifs qui pourraient nous aider à l'enrayer?

Concernant le concept d'orthorexie, je suis bien d'accord avec le principe que lorsqu'un comportement devient trop rigide, quel qu'il soit, cela puisse engendrer une souffrance psychologique, mais il aurait été bien de remettre en contexte le fait que certains comportements dits *orthorexiques* ou préoccupations sur le fait de contrôler son alimentation puissent également relever d'un choix

de valeurs (p. ex. prôner l'alimentation saine pour tous plutôt que la nourriture transformée, modifiée, de mauvaise qualité qui ne profite qu'aux multinationales qui la produisent). Que dire des gens qui doivent être en constante vigilance à cause d'allergies alimentaires sévères? Ils vivent effectivement une souffrance psychologique du fait de devoir s'adapter à un contexte où les aliments disponibles sont de plus en plus dénaturés et néfastes pour notre santé et l'environnement et non une obsession purement personnelle de vouloir tout contrôler. Que dire également des gens ayant des intolérances alimentaires qui doivent adapter leur menu sans avoir le budget pour acheter les aliments qui seraient indiqués pour eux? Et j'en passe. Le choix doit bien sûr revenir à chaque individu, mais le fait de dire que la perte de poids ne soit pas un objectif à préconiser en thérapie ne revient-il pas à encourager la « suradaptation » à un contexte de vie, social, environnemental et économique de plus en plus hostile et dénaturé à une bonne partie de la population? Étant des spécialistes de la souffrance humaine, je suis d'avis qu'une partie de notre travail devrait être dévoué à aider notre système à mettre en place les conditions favorisant un mieux-être psychologique dans notre société tout en dénonçant les facteurs défavorables à un tel mieux-être.

Voilà certaines réflexions qui ont été soulevées par ma lecture du plus récent numéro de *Psychologie Québec*. D'ordinaire, je suis enchantée par les sujets abordés, mais il m'a semblé cette fois-ci qu'une partie importante de la problématique avait été occultée. Après tout, manger est une question de survie, nécessaire à notre bon fonctionnement global, alors il faut lui redonner la place qui lui revient dans notre contexte actuel.

*Katia Laflamme, Ph. D., neuropsychologue
Centre Montérégien de réadaptation*



Institut
d'analyse eidétique

L'image mentale, comme représentation interne du vécu, offre un accès privilégié aux dimensions somatique, affective et cognitive de la personne. Au-delà des mots et du récit, l'image eidétique permet le contact avec soi et favorise la résonance.

Activités de formation 2012-2013

Imagerie mentale en psychothérapie : fondements et bases d'intervention Louise Caouette, Ph. D. Montréal : 18 et 19 janvier 2013 Québec : 8 et 9 février 2013	Intensifier l'expérience de présence en psychothérapie (Formation continue) Louise Caouette, Ph. D. Oscar Hamel, M.Ps. Québec : 1 ^{er} déc. 2012 et 26 jan. 2013 Montréal : 22 et 23 février 2013	Développer l'expérience de présence à soi, à l'autre, au monde qui nous entoure (Stage expérimental) Louise Caouette, Ph. D. Oscar Hamel, M.Ps. Québec : 19 et 20 avril 2013 Montréal : 26 et 27 avril 2013
---	---	--

Louise Caouette, Ph.D.
Psychologue,
Directrice de l'IAE

Oscar Hamel, M.Ps.
Psychologue, Fondateur de l'IAE

La présence est cette qualité d'être qui se manifeste par une attitude d'attention, de disponibilité et d'implication profonde qui se vit dans l'instant et qui engage les dimensions corporelle, affective, intellectuelle et spirituelle de la personne. (Caouette, 2011)

Information et inscription : www.image-eidetique.com • info@image-eidetique.com • 418 653-0193

Vient de paraître



1

1_DU SOLEIL PLEIN LA TÊTE – LA LUMINOTHÉRAPIE

Ce guide s'adresse aux intervenants en santé afin qu'ils puissent prévenir le trouble affectif saisonnier (TAS) et traiter les personnes atteintes. Les gens touchés par ce syndrome y approfondiront également leurs connaissances sur les origines, les causes et les traitements connus à ce jour. L'auteure présente ici les recherches les plus récentes sur le sujet.

D^e Marie-Pier Lavoie, psychologue, avec la coll. de Gérard Pons Québecor



2

2_L'INTÉGRATION PAR LES MOUVEMENTS OCULAIRES – MANUEL PRATIQUE DE LA THÉRAPIE IMO

Bien que la thérapie de l'intégration par les mouvements oculaires (IMO) puisse sembler d'une simplicité surprenante, elle prend appui sur un protocole précis et rigoureux. Dans un cadre bien défini, patient et thérapeute bénéficient d'une grande liberté où peuvent s'exprimer lâcher-prise et confiance, activant ainsi le processus d'autogénération.

D^e Danie Beaulieu, psychologue Québecor



3

3_LES PARENTS SE SÉPARENT – MIEUX VIVRE LA CRISE ET AIDER SON ENFANT

Ce livre explique le processus de transition que sous-tend la séparation et ce qu'elle implique émotionnellement pour les membres de la famille, en particulier les enfants. Basé sur l'expérience et les observations des auteurs, il fournit des outils pour favoriser le maintien de la communication et la mise en place de la coparentalité tout en évitant plusieurs pièges. Nouvelle édition revue et augmentée.

Richard Cloutier, psychologue, Lorraine Filion et Harry Timmermans, psychologue CHU Sainte-Justine

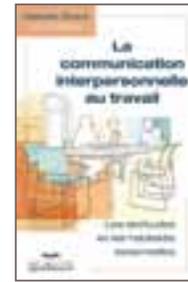


4

4_LES DEUX PIEDS DANS MA VIE, JE COMPOSE

Atteinte d'une maladie bipolaire sévère depuis plus de 20 ans, Nathalie Grenier offre dans cet ouvrage des poèmes et des photos, et un appel à l'espoir. Elle ne présente pas de recettes toutes faites, mais elle parle du chemin qu'elle a parcouru. Ce livre est l'expression de la gratitude de l'auteure, qui associe maintenant les mots « maladie mentale » au mot « vie ».

Nathalie Grenier, psychologue Les carnets de Dame Plume Disponible à la Fondation des maladies mentales



5

5_LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE AU TRAVAIL

Ce livre décrit comment développer ses aptitudes en communication professionnelle. Proposant de nombreux exercices, l'auteure traite en profondeur des différentes approches théoriques en communication, des émotions, de l'écoute, du respect, de la confrontation, des situations conflictuelles et même du rôle de l'humour dans la communication efficace.

Nathalie Parent, psychologue Québecor



6

6_LA VOIE DE L'IMAGINAIRE – LE PROCESSUS EN ART-THÉRAPIE

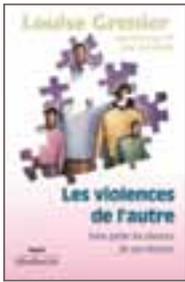
C'est à travers le processus créatif et non dans le résultat esthétique que se déroule cette thérapie. Que ce soit pour guérir des blessures profondes, pour dénouer des blocages ou simplement pour nous reconnecter à notre sagesse profonde, l'art-thérapie est proposé dans ce livre comme un moyen de guérison et d'évolution.

Alexandra Duchastel, psychologue Québecor

7_LES VIOLENCES DE L'AUTRE

Quels sont les effets psychiques et relationnels des violences de l'autre – celles d'un proche ou d'un agresseur anonyme – sur un enfant ou sur un adulte? Dans la dépression traumatique, quels sont les rapports entre l'autodestruction et certains états de détresse affective? Louise Grenier s'attaque à ces questions avec une approche originale.

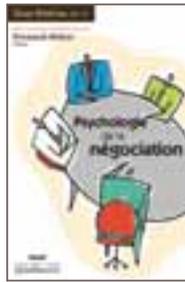
Louise Grenier, psychologue Québecor



7



8



9

8_L'AUTISME : DU CHOC À L'ESPOIR – UN GUIDE POUR LES PARENTS

Votre enfant a récemment reçu un diagnostic d'autisme ou de trouble envahissant du développement. Tant de questions se bousculent. Qu'est-ce que l'autisme? Quelle peut en être la cause? Est-ce que ça se guérit? Qu'arrivera-t-il à mon enfant, à notre famille? Quels services s'offrent à nous? Les auteurs apportent des réponses à toutes ces questions et d'autres encore.

*France Carboneau et André Rousseau, psychologue et neuropsychologue
Chenelière Éducation*

9_PSYCHOLOGIE DE LA NÉGOCIATION

En négociation, la dimension psychologique peut entraîner les gens à s'éloigner d'un dialogue ouvert et de la recherche de solutions. Ce livre s'adresse à ceux qui cherchent à mieux comprendre la dynamique relationnelle présente dans cette situation. Il présente des informations et des stratégies permettant de désamorcer les pièges ou de les utiliser pour obtenir des résultats concluants.

*D' Jean Poitras, psychologue
Québecor*

_UNE ASSOCIATION POUR LES NEUROPSYCHOLOGUES

Dans la foulée de l'adoption du projet de loi n° 21, un groupe de neuropsychologues établit présentement les balises d'une association dont le rôle visera l'excellence de la pratique de la neuropsychologie au Québec. L'organisme aura pour but de faire évoluer la profession par les échanges et la formation continue, de favoriser la compétence, de mieux faire connaître le rôle des neuropsychologues auprès des intervenants du réseau de la santé, de soutenir leurs intérêts professionnels, d'organiser des colloques, etc. Les personnes souhaitant participer en offrant leur temps et leurs idées peuvent écrire à info@aqnp.ca.



L'Institut de Psychologie Projective

vous offre ses services

Formation - Supervision - Consultation

**Odile Husain, Ph.D.
Mariette Lepage, M.Ps.
Claudine Lepage, M.Ps.
Silvia Lipari, M.A.**

En partenariat avec le Centre de Psychologie Gouin, la première année de formation

« Évaluation de la personnalité »
débutera le 16 janvier 2013.

Inscription avant le 30 novembre 2012

www.psychologieprojective.org
info@psychologieprojective.org

Activités des regroupements

ACTIVITÉS DE FORMATION DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

La Société québécoise de psychologie du travail et des organisations (SQPTO) propose différentes activités de formation dans la région de Québec.

D'abord, un mini-colloque d'une journée est organisé le 23 novembre prochain, de 8 h 30 à 16 h. La première partie aura pour thème *Harcèlement psychologique au travail*, alors que la deuxième partie s'intitule *Le climat de travail, le harcèlement et l'obligation de civilité en milieu de travail*.

Enfin, une conférence ayant comme thème *La diversité culturelle en milieu de travail* est organisée de 13 h à 16 h le 25 janvier 2013.

Ces deux événements auront lieu à l'Hôtel Québec, au 3115, avenue des Hôtels, à Québec.

Pour de plus amples renseignements sur ces activités ou pour vous inscrire, consultez le site Web de la SQPTO au www.sqpto.ca.

ACTIVITÉS DE FORMATION DE LA RÉGION SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN

Le comité de formation continue de la région Saguenay/Lac-Saint-Jean invite les psychologues de la région à une journée de formation donnée par M. Sébastien Bouchard, psychologue, et qui aura pour thème *Trouble de personnalité limite et capacité de mentalisation*. Cette formation aura lieu le jeudi 29 novembre 2012, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'Hôtel Le Montagnais, à Saguenay.

Pour de plus amples renseignements sur les activités régionales au Saguenay/Lac-Saint-Jean, communiquez avec M. Réjean Simard, psychologue, au 418 251-4838.

ACTIVITÉS DE FORMATION DU REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINIENS ET CLINIENNES DE QUÉBEC

Le Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec (RPCCQ) invite tous les psychologues, membres et non-membres, à participer à deux activités.

La première de ces activités, qui aura lieu le 23 novembre 2012, de 9 h à 16 h 15, est une formation ayant comme thème *Théorie des schémas et interventions*. Elle sera donnée par le Dr Pierre Cousineau, psychologue.

La deuxième activité est une formation ayant pour thème *Le psychothérapeute face à son sentiment d'impuissance et d'incertitude*. Cette formation aura lieu le vendredi 25 janvier 2013, de 9 h à 16 h 15, et sera animée par le Dr Conrad Lecomte, psychologue.

Ces deux formations auront lieu à l'Hôtel Classique, au 2815, boulevard Laurier, à Québec.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire à l'une ou l'autre de ces activités, consultez le site Web du RPCCQ au www.rpccq.net.



Société
Québécoise
d'Hypnose inc.

FORMATION CONTINUE EN HYPNOSE

25^e Congrès de la SQH les 16 et 17 novembre 2012
L'HYPNOSE : RECHERCHES ET APPLICATIONS
HÔTEL UNIVERSEL MONTRÉAL, 5000, Sherbrooke Est, Montréal (Métro Viau)

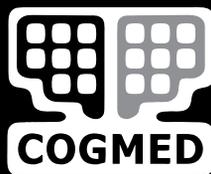
Invité vedette : Dr David Spiegel, MD
Professeur et directeur associé en psychiatrie et sciences du comportement, directeur au Centre sur le stress et la santé, et directeur médical et fondateur au Centre pour la médecine intégrative, université Stanford (Californie), Co-auteur de *Trance and Treatment* et *Group Therapy for cancer patients*.

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012
**Le "Hypnotic Induction Profile" :
transe-former l'induction hypnotique
en déduction hypnotique**

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2012
**La transe et le traitement :
l'utilisation Clinique de l'hypnose**
**Transe-Formation :
dans le cerveau et le corps par l'hypnose**

Toutes les présentations seront faites en français. Ouvert à tous les membres de l'OPQ. Détails et inscription sur notre site Web.
Pauline Bernier et Michel Landry, psychologues, responsables du programme de formation de la Société Québécoise d'Hypnose inc.

Visitez notre site : www.sqh.info Renseignements : 514 990-1205



Programme de remédiation
de la mémoire de travail



Programme de remédiation de la mémoire de travail

Une intervention fondée sur des données probantes pour l'amélioration de la mémoire de travail

La remédiation cognitive pour une attention améliorée

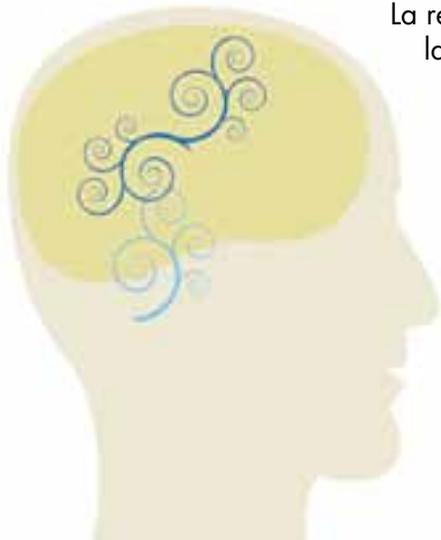
Le Programme de remédiation de la mémoire de travail Cogmed est un programme fondé sur des données probantes qui a pour but d'aider les enfants, les adolescents et les adultes à améliorer leur attention, d'une façon durable, par la remédiation de leur mémoire de travail.

Mis en œuvre en tant qu'outil pour professionnels qualifiés

La remédiation Cogmed est offerte par l'entremise de professionnels des soins de la santé qui sélectionnent les clients potentiels, recommandent l'entraînement si nécessaire, et offrent leur soutien jusqu'à l'achèvement de tout entraînement qui en résulte. La qualification, l'entraînement et le soutien sont offerts par Cogmed, assurant une mise en œuvre réussie à tout coup.

Basé sur de la recherche solide

De la recherche publiée et revue par des pairs démontre que les effets de l'entraînement offert par Cogmed occasionnent des améliorations comportementales chez les individus ayant une faible mémoire de travail. Pour des références et pour obtenir plus de renseignements, visitez le www.cogmed.ca/recherche.



www.PsychCorp.ca/PQC

Petites annonces

À LOUER/À PARTAGER

Bureaux à louer ou à partager, chemin Queen-Mary. Édifice professionnel, bureaux bien isolés, bien aménagés, toilettes privées, occupation flexible, prix avantageux. Tél. : 514 909-2809.

Sous-location à Saint-Lambert. À l'heure, à la journée ou hebdomadaire. Deux beaux bureaux, grands, éclairés, tranquilles, vue sur parc. Disponible maintenant. 514 966-2139.

Vieux-Terrebonne – Bureaux à louer. Services complets inclus, meublés, climatisés. Possibilités de références de clients et d'échanges avec plusieurs collègues. René M. Forget : 450 964-1794 ou forget17@videotron.ca.

Bureau à louer – Temps plein ou partiel. Métro Iberville. Édifice de la galerie d'art Roussil. Réal Bédard au 514 862-7852.

Blainville – Bureaux à louer. À l'heure ou par blocs, avec ou sans bail, à l'aide d'un système de réservation en ligne sur le Web! Facilité d'utilisation et flexibilité de location pouvant être modifiée à la dernière minute. Environnement contemporain; insonorisation supérieure. Équipe de plusieurs professionnels. www.centreprofessionnelfamilia.com; 514 962-3311.

Vaudreuil-Dorion ou Valleyfield – Recherchons psychologues pour la pratique privée, clientèles variées. TCC un atout, références possibles. Blocs d'heures, à la journée ou temps plein dube@bellnet.ca.

À louer – Rue Cherrier, métro Sherbrooke. Bureaux rénovés, meublés, au rez-de-chaussée d'une maison victorienne. Journées et modalités de location. 514 598-5423 ou 514 523-9483.

Bureau disponible à l'heure, au mois ou à l'année, situé sur Grande-Allée, près de Cartier. Plancher bois franc, plafond de 9 pieds. 418 809-7544.

Bureau à partager situé à six minutes à pied du métro Longueuil. Clinique multidisciplinaire (psychologues, kinésithérapeutes, nutritionniste, infirmières, médecin, etc.). Meublé, climatisation, Internet, cuisinette, salle d'attente, toilette privée. Possibilité de références. Excellent secteur professionnel. Bien aménagé, entièrement rénové. Chaleureux, ensoleillé et agréable. Stationnement gratuit. Renseignements : 514 792-5387.

Bureau individuel à louer ou partager dans centre santé et psychologie, boul. Saint-Joseph Est, Montréal, près métro Laurier. Prix raisonnable. 514 233-2060.

Bureaux à louer, pour psychologues. Boul. Saint-Joseph Est, Montréal, métro Laurier. Pour plus de renseignements, communiquez avec Annie Boucher au 514 522-4535 ou boucher.annie@ccpeweb.ca.

Bureaux à louer à Longueuil – Secteur Pierre-Boucher, dans un Centre professionnel, idéal pour une pratique autonome à temps partiel. Plusieurs formules de location adaptées aux besoins des professionnels (psychologue, travailleur social, médiateur) insonorisés, stationnement gratuit, disponibilité immédiate. 450 442-3680.

Bureaux à louer – Ahuntsic. Temps plein ou partiel, meublés ou non, insonorisés, climatisés, près du métro, service téléphonique, stationnement privé et entretien ménager inclus. François Baillargeon : 514 387-5005.

Bureau chaleureux à louer ou à partager, dans centre professionnel de santé. Insonorisé, lumineux, salle d'attente, cuisine, intercom, thermopompe. Métro Villa-Maria, N.D.G. 514 346-6451.

Blainville – À louer/sous-louer. Beaux bureaux rénovés dans édifice médical. Bien situé. Salle d'attente, cuisinette et toilette privée. Boiseries, fenêtres, foyer. Possibilité de références. 450 508-4778.

Bureau à louer au www.centredepsychologienewman.ca. LaSalle sur le boul. Newman, bien situé, édifice récent, climatisé, insonorisé, ensoleillé, lavabo, panneau réclame, temps partiel. 514 595-7799.

Centre de psychologie René-Laënnec – Bureau à louer dans polyclinique médicale René-Laënnec. Édifice de prestige situé à ville. Mont-Royal, tout près de la station de métro Acadie. Accès routier facile pour toute la clientèle du Grand Montréal. Stationnement gratuit. Équipe de psychologues. Communiquez avec Jean-Louis Beaulé. Bureau : 514 735-9900. Cellulaire : 514 992-6972.

Laval – Bureaux insonorisés, meublés et climatisés. Près des autoroutes, Internet, cuisinette, salle d'attente, stationnement gratuit, plusieurs modalités de location. 514 502-4381, info@cliniquelaval.com, www.cliniquelaval.com (onglet Bureaux).

Québec – Bureaux à louer sur Grande-Allée. Rénovés, meublés, accueillants. Salle d'attente. Location à l'heure, demi-journée ou journée. Conditions souples, possibilités de références. 418 682-2109.

Bureaux à louer – Laval. Édifice médical centralisé et sécuritaire. Meublés, spacieux, bien fenestrés. Salle d'attente et cuisinette équipée. Insonorisation supérieure et climatisation. Clientèle adulte. Au bloc, à la journée ou à forfait. Visitez notre site Web au <http://allardcadieux.ca> ou appelez au 450 663-7222.

Promenade Fleury. Bureau à sous-louer deux jours par semaine, les jeudis et vendredis, meublé, insonorisé, climatisation, salle d'attente, cuisinette, très bel environnement. 450 670-0078, louisefliatault@hotmail.com.

Bureau à louer – Suite partagée par des psychologues. Salle d'attente et cuisine. Aménagement attrayant. Sainte-Catherine Ouest (coin Greene), Westmount. Métro Atwater. Mélanie : aubut.melanie@courrier.uqam.ca.

Bureau à louer – Longueuil. Situé près de plusieurs artères principales. Insonorisé, climatisé, entièrement rénové, Internet sans fil, messagerie vocale, fax-imprimante, cuisinette, salle d'attente. Possibilité de références. Modalités de location aux blocs d'heures ou à la journée. 450 670-5905

Laval (Vimont) – Bureau à sous-louer. Bien situé, facile d'accès. Salle d'attente, commodités. Pour thérapie individuelle ou de couple. Disponibilités jour, soir, week-end. 450 668-9474.

Centre de psychologie Grande-Côte (Boisbriand). Bureaux à sous-louer dans une maison ancestrale rénovée. Environnement calme et chaleureux au sein d'une équipe multidisciplinaire. Situés entre autoroutes 13 et 15. Modalités de sous-location flexibles. Bureaux insonorisés, climatisés. Possibilités de références. Renseignements : Josée Bennett, 450 434-3903.

Laval – Métro Cartier. Bureau à sous-louer dans une clinique de psychologie. Neuf, coquet, meublé, insonorisé, climatisé avec cuisinette. Prix intéressant, références disponibles. Stéphanie Langlois : 514 995-6475.

Espaces de bureaux de qualité supérieure à prix concurrentiels disponibles dans le District 23, sur la Rive-Nord de Montréal. Vous y trouverez un grand nombre de bureaux locatifs ainsi que des condos commerciaux. Peu importe le type de services professionnels que vous offrez, le District 23 est un emplacement idéal. Saisissez l'opportunité de vous démarquer : réservez votre espace au 514 209-2256. <http://www.district23.ca>. Voyez également notre autre projet au <http://polycliniquedesgenerations.com>.

Clinique de psychologie regroupant psychologues et professionnels connexes (sexologue, conseiller d'orientation, avocat médiateur et nutritionniste); travailleurs autonomes. Édifice professionnel calme, facile d'accès et au cœur d'un secteur commercial/professionnel névralgique de l'Est de Montréal. Plusieurs modalités locatives. Climatisé, insonorisé, meublé/décoré, Internet, stationnement, frigo/micro-ondes, etc. 514 903-4420.

Blainville – Recherche psychologues pour louer/partager bureaux dans bâtisse neuve. Climatisation, insonorisation, cuisine, possibilité de références. Temps plein ou partiel. Appelez André 514 994-3973 ou psycho.huppe@videotron.ca.

Grand bureau spacieux et insonorisé. Quartier Montcalm (Québec), pouvant convenir pour intervention en groupe. Sous-location à la demi-journée (jour ou soir). Renseignements : 418 688-8824.

Bureau à louer – Plateau Mont Royal (métro Laurier). Pour psychothérapie les vendredis disponibles et plus. Sylvia Fricard : 514 759-0266.

Très beaux bureaux meublés de psychothérapie. Endroit calme et accueillant. Plusieurs modalités de location. Espace moderne avec cuisinette, Internet sans fil. Métro Sherbrooke. 514 202-2447, mirelevesque@gmail.com.

Joliette – Bureaux à louer à l'heure ou à la journée. Lieu accueillant et calme, facile d'accès. Références possibles pour psychologues. Denise Turcotte : 450 759-1387.

Bureau de consultation disponible dans une clinique médicale privée située à L'Assomption (10 minutes de Repentigny). Idéal pour psychologue. Location par jour ou mensuelle. Bureau luxueux. Service de prise de rendez-vous par la réceptionniste inclus. Téléphone : 450 589-3232, natacha70_1@msn.com.

Psychologue recherché-e à Varennes pour sous-location. Plusieurs blocs horaires disponibles. Possibilité de supervision, clientèles adolescente et adulte. Bureau, bien éclairé, bien situé. 514 432-9120.

Plateau – Bureaux à louer, insonorisés, chauffés/climatisés, meublés, Internet. Location par blocs, équipe clinique dynamique, possibilités de références, supervision et réunions cliniques. 514 678-5747, www.cepsychologie.com.

Québec (pointe de Sainte-Foy) – Clinique médicale Campanile/Clinique de la mémoire de Québec. Bureaux à louer, disponibles jour/soir/fin de semaine. Pour nous joindre : 418 652-7870.

Québec, Lebourgneuf, septembre 2013 – Bureaux spacieux à louer dans une magnifique maison ancestrale. Très bons prix. Climatisation, insonorisation, salles d'attente, de conférences, cuisine, stationnement, cour aménagée. Équipe dynamique, stimulante et conviviale. Aide au développement de la clientèle. Pour renseignement : Lucien Knobel 418 271-1807 ou par courriel : Thieryleblond@hotmail.com. Pour photos : Kijiji (annonce #399611191).

Québec – Coin René-Lévesque. Bureau rénové haut de gamme avec salle d'attente, cuisine accessible. Location à 15 \$ de l'heure. 418 204-4155.

Vieux-Terrebonne – Très beau bureau meublé à louer, flexibilité des horaires de location, équipe de plusieurs professionnels de la santé, dont quatre psychologues. Sylvia Chouinard : 514 802-2470.

Métro Snowdon – Petits et grands bureaux à louer mi-temps ou temps complet dans clinique luxueuse, multidisciplinaire, neuve et moderne. Internet, télécopieur, téléphone, salle d'attente, climatisation. 514 969-7379.

Westmount – Avenue Victoria. Bureau avec grandes fenêtres, meublé avec goût, dans clinique luxueuse, cuisinette, Internet, télécopieur, climatisation, salle d'attente, clientèle référée. Prix négociable. 514 969-7379.

Bureau à louer de 142 pieds carrés, meublé avec climatisation, situé à Chambly dans clinique multidisciplinaire (psychologues, sexologue et travailleur social). Idéal pour psychologue conjugal ou psychologue pour enfants. Clientèle fournie. Local rénové et insonorisé, avec salle d'attente et grande cuisine. Plusieurs modalités de location (au bloc, à la journée, temps partiel ou temps plein). Vaste stationnement gratuit pour la clientèle et les professionnels. Renseignements : 514 699-5081.

Grand bureau (180 pi²) à louer, temps plein. Près avenue Victoria à Saint-Lambert. Insonorisé, climatisation, stationnement, cuisinette, salle d'attente. Disponible le 15 octobre. 450 465-0625.

Neufchâtel – Bureau à louer, meublé, climatisé, blocs d'heures, possibilité temps plein. Intersection de Bastien et de Robert Bourassa. Johanne Cantin : 418 915-8325.

Bureau à sous-louer, salle d'attente, plusieurs disponibilités, grande fenêtre, à 2 pas du métro Sherbrooke. 514 217-9222 ou 514 577-7070.

Petit bureau en sous-location – Boulevard Saint-Joseph. Bel environnement partagé par psychologues, thérapeute et médecin. Bien insonorisé, salle d'attente et cuisinette. Renseignements : 514 529-1049, gabriel.legault@videotron.ca.

_PSYCHOLOGUES RECHERCHÉ(E)S

Clinique Psychologie Momentum. Bureaux confortables et meublés à louer dans un environnement convivial, stimulant et non compétitif. Options de location flexibles. Boul. Des Sources. 514 542-3399, psymomentum@videotron.ca.

La Clinique PsychoFamiliale Solution-Santé de Delson/Candiac recherche professionnels dynamiques désirant faire partie d'une équipe multidisciplinaire (psychologue, sexologue, orthopédagogue, orthophoniste...) comme travailleurs

autonomes. Locaux neufs et modernes, ambiance stimulante, flexibilité de l'horaire (jours/soirs/fins de semaine), tarifs à l'heure ou au bloc horaire, possibilité de références de la clientèle. 450 633-9222 ou cpfsolutionsante.info@gmail.com.

Le Levier, organisme sans but lucratif œuvrant à Montréal depuis 1997, recherche des psychologues adhérent à des valeurs communautaires. Il a comme mission d'offrir des services de psychothérapie à des personnes dont les limites financières restreignent l'accès à de tels services. Vous avez quelques heures par mois à offrir, vous désirez acquérir de l'expérience, faites parvenir votre c.v. au Centre de relation d'aide Le Levier, au 6865, avenue Christophe-Colomb, bureau 312, Montréal (Québec), H2S 2H3 ou par courriel à n.peiffer@videotron.ca ou communiquer avec Monsieur Jean-Pierre Lépine au 450 587-5947. Honoraires : 20 \$ la séance ou plus selon les revenus des clients.

Centre de consultation psychologique et éducationnelle (CCPE), Montréal. Nous recrutons : poste de psychologue clinicien pour adulte à temps partiel ou à temps plein et poste de psychologue pour enfant avec spécialité pour l'évaluation et/ou l'intervention. Voir les spécifications au : www.ccpweb.ca/recrutement. Faites parvenir votre CV à : recrutement@ccpweb.ca.

La Clinique de psychologie cognitive de Québec est à la recherche d'un-e psychologue d'orientation cognitivo comportementale pour se joindre à l'équipe à temps plein ou à temps partiel. Pour les détails, consultez la section Carrières sur notre site web au <http://www.psychologie-cognitive.ca/fr/carrieres/>.

Laval – L'équilibre (www.psychologue-montreal-laval.com) recherche psychologue d'approche humaniste en début de pratique désirant augmenter sa clientèle en privé et trouver un lieu d'échange clinique. Minimum de 5 places de jour et de soir demandé. Envoyez votre C.V. avant le 14 décembre à info@psychologue-montreal-laval.com.

Pratique privée – Boucherville. Auprès d'une clientèle diversifiée : enfant, adolescent, adulte, couple, famille. Références fournies. Équipe multidisciplinaire. Visitez notre site : psychologues-rivesud.ca et communiquez au 450 449-3963.

NeuropsychologieLaval.com recherche psychologues et neuropsychologues. Locaux luxueux, possibilité de supervision, collaboration professionnelle et atmosphère chaleureuse. Clientèle fournie. Raby : 514 312-7846 ou NeuropsychologieLaval.com.

Clinique de psychologie générale de Montréal, métro Snowdon, cherche des psychologues de toutes spécialités pour se joindre à son équipe. Loyer très raisonnable, clientèle fournie. 514 969-7379.

Agence de consultations Jocelyne Arseneault, Programme d'aide psychologique et relationnelle à travers la province de Québec. Afin de répondre adéquatement aux demandes d'aide, l'Agence est en recrutement de consultants contractuels qui seraient intéressés à se joindre à son équipe. Nous offrons des consultations en bureau privé, par téléphone ou par Skype au travers le Québec. Vous désirez vous joindre à notre équipe ou désirez de plus amples informations? Visitez notre site Web : <http://www.agencepsychologie.com/fr/>. Pour toutes demandes d'information concernant le fonctionnement de l'Agence, communiquez avec nous par courriel : info@agencepsychologie.com. *L'importance de l'agence... est la compétence.*

_PSYCHOTHÉRAPEUTES RECHERCHÉS

Psychothérapeutes en pratique privée recherchés (temps plein ou partiel). Le Collectif de Psychothérapie Populaire de la Rive-Sud (CPPRS) existe depuis 1999. Nous recherchons des psychothérapeutes (conformes à la loi 21) pour aider plusieurs centaines de clients par année. Le CPPRS permet l'exercice d'une pratique privée autonome selon une tarification adaptée à la capacité de payer de la clientèle. Il offre 10 bureaux fermés modernes et bien situés dans le Vieux-Longueuil. Pour démarrer ou élargir votre pratique privée sans avoir à recruter votre clientèle ni assumer des frais fixes de bureau, la formule du CPPRS est pour vous! Renseignements : 514 865-7039.

_SERVICES OFFERTS

Supervision en thérapie cognitivo comportementale offerte par Isabelle Boivin, Ph.D., psychologue. Bureau à Montréal. Approche intégrative, problématiques et modalités de supervision diverses. 514 609-0206, isabelle.boivin71@gmail.com.

Superviseurs recherchés en thérapie comportementale et cognitive (TCC) Supervision offerte en TCC Formations de pointe. Site Web : www.ifcc.com; courriel : info@ifcc.com.

Supervision clinique individuelle ou en petits groupes, offerte par Marta Manikowska, Ph.D., psychologue. 30 ans d'expérience comme psychothérapeute. Destinée aux psychologues et psychothérapeutes (loi 21). Approche intégrative. Plusieurs problématiques abordées comme : collaboration avec CSST, IVAC, SAAQ, PAE. Téléphone : 514 333-7707, www.manikowska.ca.

Agente administrative offre ses services à titre de travailleuse autonome : dactylographie de rapports, correction et mise en page de documents. 20 \$/heure. Lindy_paille@hotmail.com ou 450 745-1236.

_RECHERCHE

Recherche tests intellectuels et tests sur le développement, clientèles très jeunes enfants jusqu'à adultes. Appelez Gilles : 450 668-6449.

_À VENDRE

TEA (Test of Everyday Attention), version kit adulte. Neuf. Communiquez avec Andréanne au 514 217-9299.

Tableau des membres

En date du 24 septembre 2012

_NOUVEAUX MEMBRES

Ahmadi, Shamila
Allard, Marie-Alexia
Boivin, Isabelle
Bordeleau, Stéphanie
Cormier, Stéphanie
Gasparetto, Caroline
Harvey-Langton, Alexandra
Jurcik, Tomas
Klinck, William
Kroetsch, Gérald

Lahaie, Marie-Andrée
Laurendeau, Roxane
Robert, Geneviève
Shen, Yi
Sladeczek, Ingrid Edith
Sylvain Lauzon, Mélisande

_DÉCÈS

Achille, Pier Angelo
Gagnon, Raymond

_CHANGEMENTS DES HONORAIRES POUR L'IVAC

La Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) annonce des changements au Règlement sur la réadaptation psychothérapeutique des proches des victimes d'actes criminels. Depuis le 30 août 2012, le tarif des honoraires professionnels est passé à 86,60 \$ la séance pour les thérapeutes reconnus qui dispensent des services à un proche d'une victime d'acte criminel. Par ailleurs, le nombre maximal de séances est maintenant de 30 pour les cas d'homicide et de disparition et de 25 pour les autres crimes, et ce, pour les actes criminels commis à compter du 30 août 2012.

_UN PRIX POUR LE D^R MARTIN DRAPEAU

Le D^r Martin Drapeau, psychologue, professeur de psychologie du counselling et de psychiatrie à l'Université McGill, membre du conseil d'administration de l'Ordre et rédacteur en chef du *Cahier recherche et pratique* s'est vu décerner un prestigieux prix par la Society for Psychotherapy Research l'été dernier. En effet, lors du 43^e rassemblement annuel de cette organisation à Virginia Beach, le D^r Drapeau a obtenu le Distinguished Scientific Award for Early Career Contributions to Psychology (récompense de distinction scientifique pour la contribution à la psychologie en début de carrière, catégorie recherche appliquée – recherche sur les traitements).

Le D^r Drapeau a aussi obtenu une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation en vue de la création d'un centre de recherche sophistiqué où seront menées des études psychothérapeutiques cliniques à l'Université McGill. Félicitations!



ÉVALUATION D'UN TROUBLE MENTAL | démarche d'évaluation et rédaction d'un rapport
Nouvelle activité réservée aux psychologues (LOI 21)

CONTENU
Procédure, gabarit et modèle de rapport d'évaluation, lexique terminologique de l'examen mental et lexique des acronymes.

JEAN-GUY ROCHEFORT | psychologue clinicien et psychothérapeute
Expérience clinique de 29 ans auprès d'adultes et de personnes âgées. A travaillé en évaluation pour le Guichet d'accès en santé mentale. Pratique actuellement au programme de traitement 1ère ligne du CSSSVC. Professeur de clinique pour l'École de psychologie de l'Université Laval.

INSCRIPTION
Les coûts sont de 160\$ incluant les taxes. Pour obtenir le formulaire d'inscription, veuillez en faire la demande à l'adresse courriel suivante : jeanguyrochefort@videotron.ca

Montréal 3 décembre 2012 | Québec 28 janvier 2013 | Laval 22 avril 2013

Registre des psychothérapeutes

En date du 24 septembre 2012

_NOUVEAUX DÉTENTEURS DE PERMIS

Banks Reid, George	Fiore, Francesca	Lessard, Claude	Puskas, Daniel
Bergeron, Gilles	Gingras, Marc-Antoine	Maltauro, Daniela	Ross, Marie-Paul
Bleau, Michel	Goulet, Monique	Mariage, Denis	Ross, Nathalie
Bourbonnais, Stéphane	Guay, Lyne	McComber, Jean	Roy, Marjolaine
Bourgault, Myriam	Guilbeault, Claude	Michaud, Isabelle	Saulnier, Yves
Bradet, Gilles	Korah, Catherine	Mills, Barbara	Serrar, Leila
Brais, Michel	Lacoste, Hélène	Milstain, Laurence	St-Pierre, Alain
Dion, Danielle	Lambert, Robert	Ouellet, Pauline	Valois, Stéphane
Doré, Monique	Le Corff, Yann	Panisset, Marie-Françoise	Wilmart, Christine
Doyon, Ginette	Lefebvre, Diane	Paquin, Villemaire	
Enright, Robert	Lemieux, Pierre	Peterson, Michel	

_SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE POUR LES PSYCHOLOGUES

Vous vivez une crise suicidaire ou une autre situation grave pouvant affecter votre fonctionnement personnel, social ou professionnel?

Composez le 1 877 257-0088, accessible en tout temps.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ce service, visitez le site Web www.ordrepsy.qc.ca/membres.

_MALADIE MENTALE : UN GUIDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROCHE

Accompagner un proche atteint de maladie mentale peut-être éprouvant. *L'indispensable* est un guide pour aider les membres de l'entourage qui entrent dans l'univers de la maladie mentale. Publié par la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM), ce document aborde des thèmes comme la compréhension, la communication, la gestion du stress, le lâcher-prise, les préjugés et les mythes. On peut télécharger le guide au www.avantdecaquer.com.



Renseignements +
inscription :

nociclinique.ca
514.731.4146

Ateliers de Formation 2012-2013

Par: **Manon Houle, Ph.D.**
Maria Dritsa, Ph.D.

✓ Traitement de la **Douleur Chronique**

✓ Utilisation du **MMPI-2** et **MMPI-2 RF**

✓ Modèle d'évaluation de la
personnalité de **Millon**

Activités reconnues pour la formation continue en psychothérapie de l'Ordre des psychologues du Québec

L'utilisation compulsive d'Internet

Bruno Fortin, psychologue à l'Unité de médecine familiale Charles-Lemoyne

Le cas clinique

Utilisateur compulsif d'Internet, le patient de 25 ans ne peut résister à la disponibilité constante d'informations, de divertissements et d'échanges qu'il y trouve dans un relatif anonymat. Le travail, les amis, la famille et le sommeil sont remplacés par l'univers virtuel des micromessages (*tweets*), des blogues et des jeux. Ses efforts pour s'éloigner de son ordinateur amenaient ennui, tristesse, agitation et irritabilité. Naviguer sur le Web lui amène un bien-être, de l'excitation et un sentiment de confiance en soi. Il s'est présenté devant le psychologue à la suite d'une plainte de son employeur, qui n'appréciait ni le contenu, ni la fréquence, ni la durée de sa consommation d'Internet pendant les heures de travail.

La recherche le dit

Près d'un utilisateur américain sur huit présente au moins un signe possible d'utilisation problématique d'Internet (Young, 2011). Près de 10 % des 30 millions de joueurs en ligne chinois ont été considérés comme dépendants. L'utilisation légitime d'Internet pour affaires ou pour usage personnel masque souvent le problème.

Bien que le diagnostic soit envisagé pour une annexe du DSM-V, certains auteurs considèrent que sa définition est trop imprécise et que la recherche ne permet pas de favoriser un traitement plutôt qu'un autre (Thorens et coll., 2009; Weinstein et Lejoyeux, 2010). Les quatre composantes suggérées de la définition sont les suivantes : 1) une utilisation excessive d'Internet, souvent associée à une perte de la notion du temps ou une négligence des besoins habituels; 2) une réaction de sevrage, incluant des sentiments de colère, une tension ou une humeur dépressive lorsque l'ordinateur est inaccessible; 3) la tolérance, incluant le besoin d'un meilleur équipement informatique, de meilleurs logiciels, de plus d'heures d'utilisation; et 4) des conséquences négatives, incluant des disputes, des mensonges, de piètres résultats scolaires ou professionnels (Weinstein et Lejoyeux, 2010).

Ce problème est considéré tantôt comme un problème de contrôle des impulsions, tantôt comme une compulsion ou comme une dépendance. La thérapie cognitivo-comportementale ayant obtenu certains succès dans tous les domaines mentionnés, Young (2011) en suggère tout de même l'utilisation en y joignant des interventions visant la réduction des méfaits plutôt que l'abstinence. Des résultats préliminaires d'une étude de 114 patients recevant la thérapie cognitivo-comportementale indiquent que la plupart des patients ont été capables de gérer le problème présenté à la huitième session et que la gestion des symptômes a été maintenue lors d'un suivi de six mois (Young, 2007).

Dans un premier temps, le programme vise la modification du comportement. Par l'évaluation minutieuse, à l'aide d'un journal quotidien, de l'utilisation d'Internet par le patient, le psychologue détermine les activités, les situations et les émotions qui risquent de déclencher une consommation excessive. En plus d'avoir de l'information sur les déclencheurs potentiels, le patient disposera ainsi du nombre d'heures de consommation qui lui servira de base, lui permettant par la suite d'évaluer son évolution.

La modification de l'environnement pour faciliter un nouveau départ peut comprendre l'élimination des « favoris ». Le patient spécifie le nombre d'heures ou de minutes passées devant l'écran qu'il considère comme souhaitable. Il est encouragé à prendre des pauses et à s'éloigner de l'ordinateur à des intervalles réguliers qu'il rappelle à sa mémoire par le déclenchement d'un signal d'alarme. L'utilisation de logiciels utilisés par les parents pour filtrer la navigation des enfants (Net Nanny, CyberPatrol, SurfControl) peut aider le patient à s'autoréguler volontairement en bloquant automatiquement les sites de discussions, de jeux ou de contenus sexuels.

Par la suite, le programme se concentre sur la restructuration cognitive. Il apprend à nuancer certaines cognitions inadéquates (tout ou rien, généralisation excessive, pensée sélective, amplification, personnalisation). Cela peut par exemple amener le patient à douter de la croyance à l'effet qu'il est sans valeur ailleurs qu'en ligne, que personne ne peut l'aimer dans la réalité, qu'il n'y a que sur le Web qu'il est respecté. Il pourra vérifier ses hypothèses au sujet de son incapacité à développer des habiletés remarquables et des relations ailleurs que dans des jeux virtuels. Le psychologue souhaite que le patient base son estime de soi sur des éléments de réalité hors ligne et qu'il augmente son degré de satisfaction au sujet de la vie réelle.

On retrouve fréquemment certaines pensées : « Cela ne fait de mal à personne. » « Ce n'est pas grave. » « Ce n'est pas Internet le problème, c'est ma vie stressante. » La remise en question de la validité des hypothèses du patient lui permettra de mettre en lumière son utilisation d'Internet pour éviter certaines situations ou certaines émotions. Il verra qu'il peut gérer celles-ci différemment et les affronter directement avec plus de satisfaction et de succès. Cette remise en question lui permettra également de constater que l'univers virtuel est illusoire et temporaire.

Le patient est encouragé à déterminer les cinq problèmes principaux ou conséquences néfastes associés à son état, ainsi que les cinq principaux avantages de la diminution de son utilisation d'Internet. Ces informations sont particulièrement utiles pour prévenir les rechutes. Les personnes dépendantes à Internet sont souvent ambivalentes au sujet du traitement. Le patient est encouragé à surmonter cette ambivalence pour s'engager quotidiennement à améliorer sa qualité de vie et à prendre soin de lui-même, plutôt que de le faire pour quelqu'un d'autre (Salanova, Llorens et Schaufeli, 2012).

Dans l'étape suivante du programme, le patient reconnaît et modifie les facteurs coexistant avec son problème. Cela peut inclure des changements personnels, situationnels, sociaux, psychiatriques ou occupationnels. Cesser le comportement ne suffit pas. Le succès réside dans la résolution des problèmes à la base du comportement compulsif. Ceci peut impliquer de travailler diverses problématiques telles que la dépression, la phobie sociale, l'anxiété, le stress, le trouble de déficit d'attention avec hyperactivité, les troubles relationnels, les problèmes conjugaux et les difficultés au travail (Weinstein et Lejoyeux, 2010). Internet distrait et éloigne le patient de ces problèmes sans les résoudre.

Ce qu'on appelle la réduction des méfaits (Logan et Marlatt, 2010) est une approche sans jugement qui reconnaît que les gens consomment pour différentes raisons et que l'amélioration de leur état peut passer par la médication (dépression, anxiété, trouble obsessionnel-compulsif) ainsi que par une modification de leur relation à l'alcool et aux drogues (Alcooliques Anonymes ou autre traitement en 12 étapes). L'approche de réduction des méfaits considère que la consommation se situe sur un continuum de conséquences nuisibles pour l'utilisateur et la communauté. Elle accepte que la personne se mette en mouvement dans la bonne direction par de toutes petites étapes. Toute amélioration est bienvenue. Le patient peut avoir recours à de nouvelles stratégies pour améliorer son estime de soi, à la thérapie conjugale, à l'amélioration de sa vie sexuelle, à de nouvelles stratégies de gestion du stress, à une réorientation professionnelle. L'amélioration des stratégies d'adaptation et des stratégies de résolution de problèmes diminue les risques de rechute.

En plus d'éviter un congédiement, le patient présenté au début de cet article a également amélioré sa relation de couple en retrouvant plus de temps et d'énergie à investir dans sa relation.

Vous pourrez trouver ces articles complets ou leurs résumés à partir de la base de données EBSCO.

Bibliographie

- Logan, Diane E. et Marlatt, G. Alan (2010). Harm Reduction Therapy : A Practice-Friendly Review of Research. *Journal of Clinical Psychology : In Session*, 66, 2, 201-214.
- Salanova, Marisa, Llorens, Susana et Schaufeli, Wilamr B. (2012). «Yes, I Can, I Fell Good, and I Just Do It!» On Gain cycles and Spirals of Efficacy Beliefs, Affect, and Engagement. *Applied Psychology : An International Review*, 60, 2, 255-285.
- Thorens, Gabriel, Khazaal, Yaser, Billieux, Joël, Van der Linden, Martial et Zullino, Daniele (2009). Swis Psychiatrists' Beliefs and Attitudes About Internet Addiction. *Psychiatric Quarterly*, 80, 117-123.
- Weinstein, Aviv et Lejoyeux, Michel (2010). Internet Addiction or Excessive Internet Use. *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 36, 277-283.
- Young, Kimberly (2007). Cognitive behavior therapy with Internet addicts : Treatment outcomes and implications. *Cyberpsychology & behavior : the impact of the Internet, multimedia and virtual reality on behavior and society*, 10, 5, 671-679.
- Young, Kimberly (2011). CBT-IA : The First Treatment Model for Internet Addiction. *Journal of Cognitive Psychotherapy : An International Quarterly*, vol. 25, n° 4, p. 304-312.

L'attachement dans la relation thérapeutique

aspects **neurodéveloppementaux** et implications pour la **psychothérapie**

avec **Gilles Delisle, Ph.D.**

« ...les aspects neurobiologiques de la théorie de l'attachement nous permettent de comprendre plus en profondeur comment un traitement fondé sur le développement, qui porterait son attention sur les affects, pourrait modifier la structure interne du patient, touchant ainsi le système cérébral, psychique et corporel... »

Allan N. Schore, 2008

-  **La relation d'attachement et le développement des structures de régulation affective**
-  **La neurodynamique des circuits neuronaux de l'attachement**
-  **L'attachement et le cerveau droit.
« corrélat biologique de l'inconscient »**
-  **La psychothérapie en tant que
« conversation entre systèmes limbiques »**
-  **La neurodynamique de la mentalisation selon les modèles de Fonagy et de Schore**
-  **Le dialogue herméneutique face aux carences de la mentalisation**
-  **le traitement des identifications projectives liées à l'attachement**

Québec, les 20 et 21 décembre 2012
Montréal, les 7 et 8 février 2013

325 \$ (plus taxes) **Les places sont limitées**

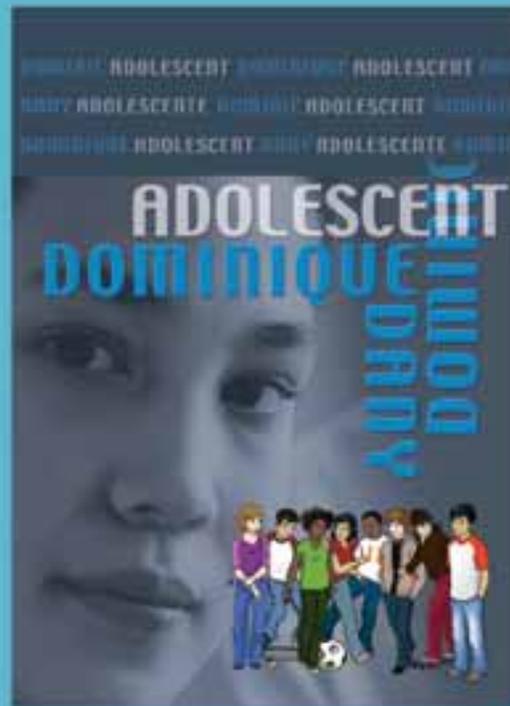
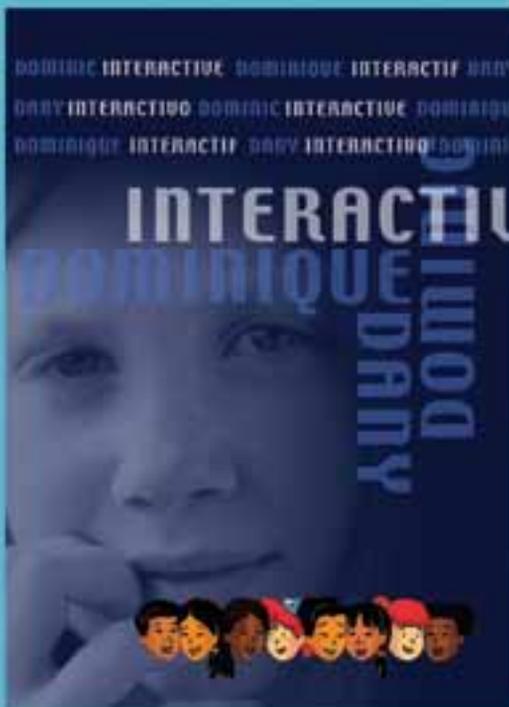
Renseignements et inscriptions
(514) 481-4134. Courriel : administration@cigestalt.com

CIG
CENTRE
D'INTÉGRATION
GESTALTISTE



Dominique Interactif

Un test indispensable pour évaluer les enfants et les adolescents



Un test:

- en interaction directe avec le jeune
- qui sollicite de multiples localisations cérébrales
- qui donne accès à l'univers des jeunes
- qui fournit un profil basé sur le DSM-IV
- entièrement développé et validé au Québec

Le test comprend:

- le programme sur CD-ROM ou internet
- des passations sur clé USB ou internet

Nous recyclons!

Clé USB retournée = 2 passations gratuites



D.I.M.A.T. INC

TÉLÉPHONE: 1 866 540-9255 • TÉLÉCOPIEUR: 514 482-0806

WWW.DOMINIC-INTERACTIF.COM